

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29
Conseillers présents : 22
Conseillers en fonction : 29
Absents : 07
Procurations : 06

Sous la Présidence de M. Thierry SCHAAL, Maire.

**Membres présents : M. Denis RIEFFEL – M. Jean-Michel VALENTIN – Mme Sonya DIETSCH
M. André HERRLICH – Mme Eva ASTROLOGO - M. Jean-Philippe MEYER – Mme Agnès
MULLER, adjoints.**

**M. Raymond VINCENT – Mme Adrienne GRAND-CLEMENT – M. Jean-Luc CLAVELIN – M.
Francis LORRETTE – M. Jean-Claude WEHRLE – M. Pierre FRIEDRICH - M. Christian
BRONNER – Mme Anne PONTON – Mme Corinne RIFF-SCHAAL – Mme Véronique
ANTOINE - M. Olivier RAGOT – Mme Céline RIEGEL - M. Bernard SCHAAL - Mme Laure
MISTRON.**

**Membres absents excusés : Mme Maya ISOREZ, procuration à Mme Sonya DIETSCH – Mme
Sylvie ANTOINE, procuration à M. Jean-Michel VALENTIN – Mme Joëlle JESSEL – Mme
Isabelle SCHLENCKER, procuration à Mme Corinne RIFF-SCHAAL – M. Françoise FREISS,
procuration à M. Denis RIEFFEL – Mme Danièle SENDEL, procuration à M. Bernard SCHAAL
M. Matthieu LEFFTZ, procuration à Mme Laure MISTRON.**

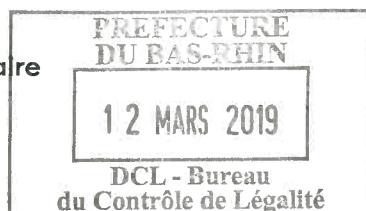
Membre absent : ./.

L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du P.V. du CM du 28 janvier 2019
2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
3. Compte de gestion 2018
4. Compte administratif 2018
5. Affectation des résultats de l'exercice 2018
6. Taux d'imposition 2019
7. Budget primitif 2019
8. Autorisation d'emprunt et ligne de trésorerie
9. Subventions dans le domaine scolaire
10. Subvention pour la participation à l'élection nationale de « Miss Ronde »
11. Gratuité de location des salles communales
12. Signalisation commerciale
13. Cession de biens communaux usagés
14. Marché de mise en lumière de l'Eglise Saint-Maurice de Fegersheim
15. Création d'un terrain de football synthétique : avenants aux marchés de travaux
16. Modification du tableau des effectifs

Points d'informations

17. Informations du Maire



Le Maire

Thierry SCHAAL

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers présents : 22

Conseillers en fonction : 29

Absents : 07

Procurations : 06

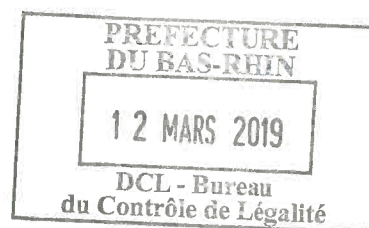
1. Approbation du P.V. du C.M. du 28 janvier 2019.

Le P.V. est approuvé à l'unanimité.



Le Maire

Thierry SCHAAL



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers présents : 22

Conseillers en fonction : 29

Absents : 07

Procurations : 06

2. Désignation d'une secrétaire de séance.

Monsieur Denis RIEFFEL a été désigné secrétaire de séance.



Le Maire

Thierry SCHAAL



Département du Bas-Rhin

05/2019

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

3. Compte de gestion 2018

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver le compte de gestion 2018 établi par le Trésorier d'Illkirch-Graffenstaden.

Le Conseil municipal,

vu l'avis de la commission finances, achats et marchés publics en date du 28 février 2019, statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **déclare** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Trésorier d'Illkirch-Graffenstaden, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,
- **approuve** ce compte de gestion.

PJ. Compte de gestion 2018 – page recto-verso (résultat d'exécution de l'exercice 2018)



Le Maire

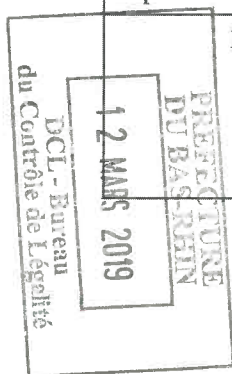
Thierry SCHAAL



13700 - FEGRSHEIM -

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

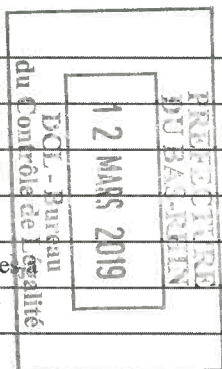
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 650 000,00	5 440 000,00	10 090 000,00
Titres de recettes émis (b)	1 876 879,83	5 873 316,10	7 750 195,93
Réductions de titres (c)		1 618,00	1 618,00
Recettes nettes (d = b - c)	1 876 879,83	5 871 698,10	7 748 577,93
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 650 000,00	5 440 000,00	10 090 000,00
Mandats émis (f)	3 467 511,09	4 836 906,54	8 304 417,63
Annulations de mandats (g)	390,00	70 083,25	70 473,25
Dépenses nettes (h = f - g)	3 467 121,09	4 766 823,29	8 233 944,38
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		1 104 874,81	
(h - d) Déficit	1 590 241,26		485 366,45



13700 - FEGERSHHEIM -

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2017	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	1 174 447,36		-1 590 241,26		-415 793,90
Fonctionnement	1 083 197,91	1 083 197,91	1 104 874,81		1 104 874,81
TOTAL I	2 257 645,27	1 083 197,91	-485 366,45		689 080,91
II - Budgets des services caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	2 257 645,27	1 083 197,91	-485 366,45		689 080,91



Département du Bas-Rhin

06/2019

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

4. Compte administratif 2018

Le compte administratif représente le résultat de l'exécution comptable de l'année écoulée.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1.104.874,81 €
et un déficit d'exécution d'investissement cumulé de 475.793,90 €

soit un excédent global de clôture de 689.080,91 €

En vertu des prescriptions en vigueur, il appartient au Conseil municipal d'examiner le compte administratif et de comparer la balance générale avec celle du compte de gestion établi par le Trésorier d'Ilkirch Graffenstaden, en faisant valoir le cas échéant les objections qu'il juge nécessaire.

Après les débats sur le compte administratif de l'exercice 2019, M. Denis RIEFFEL assure la présidence et soumet le compte administratif au vote, le Maire ayant quitté la salle.

Le Conseil municipal,
vu l'avis de la commission finances, achats et marchés publics en date du 28 février 2019,
après examen du compte administratif 2018 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal, à la majorité moins une abstention (M. Raymond VINCENT),
après en avoir délibéré,
- **approuve** le compte administratif 2018

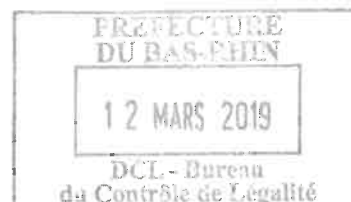


Le Maire

Thierry SCHAAL

PJ. Compte administratif 2018 + note synthétique

Suite à délibération du 3 mai 2019, délibération rectifiée comme suit (les autres dispositions restant inchangées) :
"après examen du compte administratif 2018 en concordance avec le compte de gestion du receveur municipal, à la **majorité** moins une **voix contre** (M. Raymond VINCENT)"



Le Maire

Thierry SCHAAL

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FEGERSHEIM

Numéro SIRET : 21670137500018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2018



SOMMAIRE

I - Informations générales

- p. 5 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p. 6 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p. 7 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p. 7 A1 - Détail des restes à réaliser
- p. 9 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p. 10 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p. 12 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p. 13 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p. 14 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p. 17 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p. 19 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p. 21 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - Annexes

- p.23 Présentation croisée par fonction (1)
- p. 24 Méthodes utilisées pour les amortissements
- p. 25 Equilibre des opérations financières - Dépenses
- p. 26 Equilibre des opérations financières - Recettes
- p. 28 Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

67137	COMMUNE DE FEGERSEIM	CA 2018
--------------	-----------------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5808
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	13
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 556 115	8 687 167	1 533	1 006

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	759	1037
2	Produit des impositions directes/population	626	478
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1006	1167
4	Dépenses d'équipement brut/population	565	298
5	Encours de dette/population	304	849
6	DGF/population	14	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,08%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	84,23%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	56,21%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	30,26%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	4 766 823,29	G	5 871 698,10
	Section d'investissement	B	3 467 121,09	H	1 876 879,83

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 174 447,36 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	8 233 944,38	= G+H+I+J	8 923 025,29
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	897 934,98	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	897 934,98	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	4 766 823,29	= G+I+K	5 871 698,10
	Section d'investissement	= B+D+F	4 365 056,07	= H+J+L	3 051 327,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	9 131 879,36	= G+H+I+J+K+L	8 923 025,29

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	897 934,98
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 864,40	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	227 125,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	668 944,78	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 540 000,00	1 296 458,16	145 651,10	0,00	97 890,74
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 530 000,00	2 470 073,55	0,00	0,00	59 926,45
014	Atténuations de produits	161 800,00	161 737,92	0,00	0,00	62,08
65	Autres charges de gestion courante	278 500,00	254 726,26	0,00	0,00	23 773,74
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 510 300,00	4 182 995,89	145 651,10	0,00	181 653,01
66	Charges financières	115 700,00	78 935,76	0,00	0,00	36 764,24
67	Charges exceptionnelles	38 000,00	476,98	0,00	0,00	37 523,02
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	70 000,00	0,00			70 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 734 000,00	4 262 408,63	145 651,10	0,00	325 940,27
023	Virement à la section d'investissement (2)	345 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	361 000,00	358 763,56			2 236,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		706 000,00	358 763,56			347 236,44
TOTAL		5 440 000,00	4 621 172,19	145 651,10	0,00	673 176,71
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	100 000,00	218 559,18	0,00	0,00	-118 559,18
70	Produits services, domaine et ventes div	288 000,00	297 008,97	0,00	0,00	-9 008,97
73	Impôts et taxes	4 421 000,00	4 711 161,13	0,00	0,00	-290 161,13
74	Dotations et participations	407 000,00	430 282,59	0,00	0,00	-23 282,59
75	Autres produits de gestion courante	177 000,00	168 431,37	0,00	0,00	8 568,63
Total des recettes de gestion courante		5 393 000,00	5 825 443,24	0,00	0,00	-432 443,24
76	Produits financiers	2 000,00	2 918,40	0,00	0,00	-918,40
77	Produits exceptionnels	15 000,00	13 426,81	0,00	0,00	1 573,19
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 410 000,00	5 841 788,45	0,00	0,00	-431 788,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	29 909,65			90,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	29 909,65			90,35
TOTAL		5 440 000,00	5 871 698,10	0,00	0,00	-431 698,10
Pour information		(3) 0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	69 946,40	29 865,04	1 864,40	38 216,96
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 215 811,64	1 841 954,68	227 125,80	146 731,16
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 129 331,96	1 360 656,36	668 944,78	99 730,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 466 090,00	3 283 476,08	897 934,98	284 678,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	153 910,00	153 735,36	0,00	174,64
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	153 910,00	153 735,36	0,00	174,64
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 620 000,00	3 437 211,44	897 934,98	284 853,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 000,00	29 909,65		90,35
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00	29 909,65		90,35
	TOTAL	4 650 000,00	3 467 121,09	897 934,98	284 943,93
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	94 000,00	47 463,11	0,00	46 536,89
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 394 000,00	47 463,11	0,00	1 346 536,89
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	292 354,73	387 455,25	0,00	-95 100,52
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 083 197,91	1 083 197,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 375 552,64	1 470 653,16	0,00	-95 100,52
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 769 552,64	1 518 116,27	0,00	1 251 436,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	345 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	361 000,00	358 763,56		2 236,44

COMMUNE DE FEGERSHEIM - CA 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		706 000,00	358 763,56		347 236,44
TOTAL		3 475 552,64	1 876 879,83	0,00	1 598 672,81
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 1 174 447,36			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 442 109,26		1 442 109,26
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 470 073,55		2 470 073,55
014	Atténuations de produits	161 737,92		161 737,92
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	254 726,26		254 726,26
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	78 935,76	0,00	78 935,76
67	Charges exceptionnelles	476,98	0,00	476,98
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	358 763,56	358 763,56
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 408 059,73	358 763,56	4 766 823,29
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	29 909,65	29 909,65
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	153 735,36	0,00	153 735,36
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	29 865,04	0,00	29 865,04
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00	0,00	51 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 841 954,68	0,00	1 841 954,68
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 360 656,36	0,00	1 360 656,36
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		3 437 211,44	29 909,65	3 467 121,09
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	218 559,18		218 559,18
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	297 008,97		297 008,97
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 711 161,13		4 711 161,13
74	Dotations et participations	430 282,59		430 282,59
75	Autres produits de gestion courante	168 431,37	0,00	168 431,37
76	Produits financiers	2 918,40	0,00	2 918,40
77	Produits exceptionnels	13 426,81	29 909,65	43 336,46
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 841 788,45	29 909,65	5 871 698,10
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	387 455,25	0,00	387 455,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 083 197,91		1 083 197,91
13	Subventions d'investissement	47 463,11	0,00	47 463,11
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		358 763,56	358 763,56
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 518 116,27	358 763,56	1 876 879,83
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				1 174 447,36

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 540 000,00	1 296 458,16	145 651,10	0,00	97 890,74
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	15 000,00	12 095,00	2 142,00	0,00	763,00
60611	Eau et assainissement	16 500,00	9 087,13	7 400,00	0,00	12,87
60612	Energie - Electricité	210 800,00	195 311,28	14 928,93	0,00	559,79
60621	Combustibles	21 136,00	20 097,32	0,00	0,00	1 038,68
60622	Carburants	9 997,00	9 657,17	336,28	0,00	3,55
60623	Alimentation	1 475,00	791,62	48,00	0,00	635,38
60624	Produits de traitement	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
60628	Autres fournitures non stockées	27 921,00	20 557,12	6 890,89	0,00	472,99
60631	Fournitures d'entretien	11 853,00	11 758,87	0,00	0,00	94,13
60632	Fournitures de petit équipement	77 708,00	70 084,64	3 675,81	0,00	3 947,55
60636	Vêtements de travail	7 154,00	6 284,87	0,00	0,00	869,13
6064	Fournitures administratives	10 863,00	10 618,56	0,00	0,00	244,44
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 200,00	5 919,00	2 978,80	0,00	1 302,20
6067	Fournitures scolaires	24 081,00	21 257,43	1 388,29	0,00	1 435,28
6068	Autres matières et fournitures	3 100,00	1 471,57	890,95	0,00	737,48
611	Contrats de prestations de services	459 690,00	420 025,46	14 745,69	0,00	24 918,85
6135	Locations mobilières	16 080,00	14 260,71	0,00	0,00	1 819,29
61521	Entretien terrains	16 431,00	16 429,61	0,00	0,00	1,39
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	58 578,00	49 360,89	8 820,63	0,00	396,48
615231	Entretien, réparations voiries	12 482,00	9 333,65	2 712,00	0,00	436,35
61551	Entretien matériel roulant	17 650,00	16 186,87	215,71	0,00	1 247,42
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 429,00	4 224,78	0,00	0,00	1 204,22
6156	Maintenance	75 872,00	68 194,21	630,68	0,00	7 047,11
6161	Multirisques	18 050,00	17 777,18	0,00	0,00	272,82
6182	Documentation générale et technique	3 095,00	2 307,58	0,00	0,00	787,42
6184	Versements à des organismes de formation	15 300,00	9 427,06	3 502,02	0,00	2 370,92
6188	Autres frais divers	305,00	200,00	0,00	0,00	105,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	7 269,08	0,00	0,00	730,92
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 113,76	0,00	0,00	1 886,24
6232	Fêtes et cérémonies	14 000,00	8 605,76	0,00	0,00	5 394,24
6236	Catalogues et imprimés	600,00	70,60	0,00	0,00	529,40
6237	Publications	23 800,00	18 898,72	2 869,10	0,00	2 032,18
6238	Divers	23 200,00	20 702,59	2 278,80	0,00	218,61
6241	Transports de biens	5 000,00	4 348,93	0,00	0,00	651,07
6247	Transports collectifs	17 764,00	13 714,65	2 351,00	0,00	1 698,35
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	2 120,13	0,00	0,00	2 379,87
6257	Réceptions	124 216,00	95 161,75	6 453,70	0,00	22 600,55
6261	Frais d'affranchissement	14 800,00	11 420,18	1 340,68	0,00	2 039,14
6262	Frais de télécommunications	22 100,00	16 605,38	4 097,00	0,00	1 397,62
627	Services bancaires et assimilés	320,00	259,67	0,00	0,00	60,33
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	6 448,15	0,00	0,00	551,85
6283	Frais de nettoyage des locaux	90 400,00	35 411,23	54 954,14	0,00	34,63
63512	Taxes foncières	32 000,00	30 481,00	0,00	0,00	1 519,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	831,00	0,00	0,00	169,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	276,00	0,00	0,00	224,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 530 000,00	2 470 073,55	0,00	0,00	59 926,45
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	1 289,37	0,00	0,00	6 710,63
6331	Versement de transport	28 267,40	27 352,56	0,00	0,00	914,84
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 932,60	6 738,08	0,00	0,00	194,52
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 064,02	32 060,07	0,00	0,00	3,95
64111	Rémunération principale titulaires	1 091 182,17	1 090 260,86	0,00	0,00	921,31
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	40 000,00	37 300,10	0,00	0,00	2 699,90
64118	Autres indemnités titulaires	293 481,67	293 481,67	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	235 061,16	235 061,16	0,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	42 000,00	39 721,71	0,00	0,00	2 278,29
64168	Autres emplois d'insertion	9 000,00	1 598,39	0,00	0,00	7 401,61

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	288 000,00	265 458,79	0,00	0,00	22 541,21
6453	Cotisations aux caisses de retraites	327 000,00	322 202,28	0,00	0,00	4 797,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	12 991,22	0,00	0,00	4 008,78
6455	Cotisations pour assurance du personnel	87 000,00	80 730,61	0,00	0,00	6 269,39
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 503,60	4 503,60	0,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	11 816,00	0,00	0,00	1 184,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 679,75	6 679,45	0,00	0,00	0,30
6488	Autres charges	827,63	827,63	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	161 800,00	161 737,92	0,00	0,00	62,08
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 loi SRU	136 200,00	136 150,92	0,00	0,00	49,08
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	25 600,00	25 587,00	0,00	0,00	13,00
65	Autres charges de gestion courante	278 500,00	254 726,26	0,00	0,00	23 773,74
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	3 100,00	3 079,13	0,00	0,00	20,87
6531	Indemnités	100 070,69	100 070,69	0,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 889,65	426,00	0,00	0,00	1 463,65
6533	Cotisations de retraite	15 390,94	15 390,94	0,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 136,72	6 136,72	0,00	0,00	0,00
6535	Formation	6 012,00	6 012,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	787,00	492,69	0,00	0,00	294,31
6542	Créances éteintes	188,00	187,20	0,00	0,00	0,80
6558	Autres contributions obligatoires	24 960,00	12 309,22	0,00	0,00	12 650,78
657362	Subv. fonct. CCAS	23 000,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	6 704,00	6 452,50	0,00	0,00	251,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	74 500,00	65 408,21	0,00	0,00	9 091,79
65888	Autres	15 761,00	15 760,96	0,00	0,00	0,04
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		4 510 300,00	4 182 995,89	145 651,10	0,00	181 653,01
66	Charges financières (b)	115 700,00	78 935,76	0,00	0,00	36 764,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	115 700,00	78 935,76	0,00	0,00	36 764,24
67	Charges exceptionnelles (c)	38 000,00	476,98	0,00	0,00	37 523,02
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	36 910,00	395,00	0,00	0,00	36 515,00
678	Autres charges exceptionnelles	90,00	81,98	0,00	0,00	8,02
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 734 000,00	4 262 408,63	145 651,10	0,00	325 940,27
023	Virement à la section d'investissement	345 000,00	0,00			345 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	361 000,00	358 763,56			2 236,44
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 000,00	0,00			1 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	360 000,00	358 763,56			1 236,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		706 000,00	358 763,56			347 236,44
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		706 000,00	358 763,56			347 236,44
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 440 000,00	4 621 172,19	145 651,10	0,00	673 176,71
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	100 000,00	218 559,18	0,00	0,00	-118 559,18
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	218 559,18	0,00	0,00	-118 559,18
70	Produits services, domaine et ventes div	288 000,00	297 008,97	0,00	0,00	-9 008,97
7018	Autres ventes de produits finis	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	3 477,17	0,00	0,00	-977,17
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	16,00	0,00	0,00	-16,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	800,00	809,78	0,00	0,00	-9,78
7062	Redevances services à caractère culturel	68 500,00	76 741,83	0,00	0,00	-8 241,83
7066	Redevances services à caractère social	65 000,00	62 153,27	0,00	0,00	2 846,73
7067	Redev. services périscolaires et enseign	151 000,00	153 810,92	0,00	0,00	-2 810,92
73	Impôts et taxes	4 421 000,00	4 711 161,13	0,00	0,00	-290 161,13
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 500 000,00	3 637 293,00	0,00	0,00	-137 293,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	4 566,00	0,00	0,00	-2 566,00
73211	Attribution de compensation	520 000,00	521 624,00	0,00	0,00	-1 624,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	110 000,00	115 588,00	0,00	0,00	-5 588,00
73221	FNGIR	10 000,00	12 383,00	0,00	0,00	-2 383,00
7336	Droits de place	3 000,00	3 310,00	0,00	0,00	-310,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	6 000,00	6 512,00	0,00	0,00	-512,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	131 139,31	0,00	0,00	-31 139,31
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	70 000,00	69 633,72	0,00	0,00	366,28
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	209 112,10	0,00	0,00	-109 112,10
74	Dotations et participations	407 000,00	430 282,59	0,00	0,00	-23 282,59
7411	Dotations forfaitaire	130 000,00	80 720,00	0,00	0,00	49 280,00
74121	Dotations de solidarité rurale	35 000,00	39 682,00	0,00	0,00	-4 682,00
744	FCTVA	0,00	8 013,41	0,00	0,00	-8 013,41
74718	Autres participations Etat	18 000,00	17 912,99	0,00	0,00	87,01
7473	Participat° Départements	6 000,00	6 797,00	0,00	0,00	-797,00
74741	Participat° Communes du GFP	5 000,00	5 394,41	0,00	0,00	-394,41
74751	Participat° GFP de rattachement	25 000,00	29 349,20	0,00	0,00	-4 349,20
7478	Participat° Autres organismes	150 000,00	190 949,58	0,00	0,00	-40 949,58
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 500,00	4 792,00	0,00	0,00	-1 292,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 000,00	38 092,00	0,00	0,00	-13 092,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	8 000,00	8 580,00	0,00	0,00	-580,00
7488	Autres attributions et participations	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
75	Autres produits de gestion courante	177 000,00	168 431,37	0,00	0,00	8 568,63
752	Revenus des immeubles	168 400,00	157 653,42	0,00	0,00	10 746,58
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 400,00	5 329,95	0,00	0,00	70,05
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 200,00	5 448,00	0,00	0,00	-2 248,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		5 393 000,00	5 825 443,24	0,00	0,00	-432 443,24
76	Produits financiers (b)	2 000,00	2 918,40	0,00	0,00	-918,40
761	Produits de participations	2 000,00	2 918,40	0,00	0,00	-918,40
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	13 426,81	0,00	0,00	1 573,19
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	13 426,81	0,00	0,00	-3 426,81
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		5 410 000,00	5 841 788,45	0,00	0,00	-431 788,45
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	29 909,65			90,35
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 000,00	29 909,65			90,35
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	29 909,65			90,35

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		5 440 000,00	5 871 698,10	0,00	0,00	-431 698,10
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	69 946,40	29 865,04	1 864,40	38 216,96
2031	Frais d'études	40 300,00	7 800,00	0,00	32 500,00
2033	Frais d'insertion	18 640,00	18 411,04	0,00	228,96
2051	Concessions, droits similaires	11 006,40	3 654,00	1 864,40	5 488,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	51 000,00	51 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 215 811,64	1 841 954,68	227 125,80	146 731,16
2118	Autres terrains	47 745,99	47 744,79	0,00	1,20
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	20 974,92	13 583,77	663,80	6 727,35
2128	Autres agencements et aménagements	992 823,00	744 942,96	161 262,64	86 617,40
21312	Bâtiments scolaires	50 420,00	45 668,72	0,00	4 751,28
21318	Autres bâtiments publics	211 591,40	131 391,33	58 656,56	21 543,51
2135	Installations générales, agencements	130 337,63	123 446,78	1 300,00	5 590,85
2138	Autres constructions	405 210,00	405 185,44	0,00	24,56
2152	Installations de voirie	20 862,80	16 928,40	0,00	3 934,40
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	26 623,14	25 753,26	0,00	869,88
2182	Matériel de transport	5 500,00	5 472,20	0,00	27,80
2183	Matériel de bureau et informatique	80 180,00	74 883,41	4 448,50	848,09
2184	Mobilier	33 478,00	30 622,37	269,00	2 586,63
2188	Autres immobilisations corporelles	190 064,76	176 331,25	525,30	13 208,21
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	2 129 331,96	1 360 656,36	668 944,78	99 730,82
2312	Agencements et aménagements de terrains	30 860,00	17 057,25	12 073,51	1 729,24
2313	Constructions	1 837 162,86	1 159 673,66	624 668,25	52 820,95
2315	Installat°, matériel et outillage techni	256 109,10	178 781,47	32 203,02	45 124,61
238	Avances versées commandes immo. incorp.	5 200,00	5 143,98	0,00	56,02
Total des dépenses d'équipement		4 466 090,00	3 283 476,08	897 934,98	284 678,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	153 910,00	153 735,36	0,00	174,64
1641	Emprunts en euros	142 910,00	142 742,37	0,00	167,63
16818	Emprunts - Autres prêteurs	11 000,00	10 992,99	0,00	7,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		153 910,00	153 735,36	0,00	174,64
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 620 000,00	3 437 211,44	897 934,98	284 853,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00	29 909,65		90,35
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	30 000,00	29 909,65		90,35
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	23 200,00	23 118,95		81,05
13918	Autres subventions d'équipement	6 800,00	6 790,70		9,30
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	29 909,65		90,35
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 650 000,00	3 467 121,09	897 934,98	284 943,93
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

COMMUNE DE FEGERSHEIM - CA 2018

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041=RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	94 000,00	47 463,11	0,00	46 536,89
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 000,00	8 917,00	0,00	6 083,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 500,00	0,00	0,00	8 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 500,00	1 520,11	0,00	-20,11
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	59 000,00	37 026,00	0,00	21 974,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	0,00	0,00	1 300 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 394 000,00	47 463,11	0,00	1 346 536,89
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 375 552,64	1 470 653,16	0,00	-95 100,52
10222	FCTVA	229 354,73	285 083,98	0,00	-55 729,25
10223	TLE	0,00	375,00	0,00	-375,00
10226	Taxe d'aménagement	63 000,00	101 996,27	0,00	-38 996,27
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 083 197,91	1 083 197,91	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 375 552,64	1 470 653,16	0,00	-95 100,52
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 769 552,64	1 518 116,27	0,00	1 251 436,37
021	Virement de la sect° de fonctionnement	345 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	361 000,00	358 763,56		2 236,44
28033	Frais d'insertion	1 997,77	1 997,77		0,00
28051	Concessions et droits similaires	14 454,50	13 849,80		604,70
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 039,18	3 039,18		1 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	4 403,00	4 403,00		0,00
281311	Hôtel de ville	876,00	876,00		0,00
281312	Bâtiments scolaires	11 410,83	11 232,83		178,00
281316	Equipements de cimetière	690,00	690,00		0,00
281318	Autres bâtiments publics	123 058,34	123 270,10		-211,76
28135	Installations générales, agencements, ..	19 124,11	19 124,11		0,00
28138	Autres constructions	14 584,10	14 584,10		0,00
28152	Installations de voirie	6 240,48	6 240,48		0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 973,04	3 973,04		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 216,49	22 216,49		0,00
28182	Matériel de transport	24 187,71	24 187,71		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	38 111,68	38 111,68		0,00
28184	Mobilier	14 317,07	14 317,07		0,00
28188	Autres immo. corporelles	57 315,70	56 650,20		665,50
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		706 000,00	358 763,56		347 236,44
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	<i>706 000,00</i>	<i>358 763,56</i>		<i>347 236,44</i>
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	3 475 552,64	1 876 879,83	0,00	1 598 672,81
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	1 174 447,36			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	158 879	990 373	0	198 825	104 429	857 492	0	137 473	659 710	330 030	0	3 437 211
- Equipements municipaux (2)		990 373	0	198 825	104 429	857 492	0	86 473	659 710	330 030	0	3 232 476
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	51 000	0	0	0	51 000
- Opérations financières	158 879											158 879
Dépenses d'ordre	29 910											29 910
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	188 789	990 373	0	198 825	104 429	857 492	0	137 473	659 710	330 030	0	3 467 121
Total recettes	3 040 890	0	0	0	0	0	0	8 917	0	1 520	0	3 051 327
Solde d'investissement	2 852 101	-990 373	0	-198 825	-104 429	-857 492	0	-128 556	-659 710	-328 510	0	-415 794
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	594 203	0	18 481	49 665	162 563	0	6 447	33 709	32 867	0	897 935
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR investissement	0	-594 203	0	-18 481	-49 665	-162 563	0	-6 447	-33 709	-32 867	0	-897 935

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	631 906	3 312 155	676	223 903	40 611	147 158	30 852	38 263	0	341 297	0	4 766 823
Total recettes	5 070 013	138 363	0	153 811	112 888	24 980	0	258 497	30 023	83 124	0	5 871 698
Solde de fonctionnement	4 438 107	-3 173 793	-676	-70 092	72 277	-122 179	-30 852	220 234	30 023	-258 173	0	1 104 875
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762,25 €			23/05/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'INSERTION	2	18/12/1966
L	MOBILIER	10	18/12/1996
L	LICENCE DE LOGICIELS	2	18/12/1996
L	AMENAGEMENTS ÉLECTRIQUES	5	18/12/1996
L	CAMIONS - GRANDS VÉHICULES	10	18/12/1996
L	EQUIPTS AUTOMOBILES	5	18/12/1996
L	AMENAGEMENT MAISON DE RETRAITE	10	18/12/1996
L	AUTRES MATERIELS DE VOIRIE	5	18/12/1996
L	MAT INFORMATIQUE (ANCIEN)	5	18/12/1996
L	OUTILLAGE NON ELECTRIQUE	10	18/12/1996
L	MATERIEL	10	18/12/1996
L	PETIT MATERIEL ELECTRIQUE	5	18/12/1996
L	AMENAGEMENTS ECOLES	10	18/12/1996
L	MATERIELS (REPRISE ANCIENNES SAISIES)	15	18/12/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	18/12/1996
L	AUTOMOBILE (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	15	18/12/1996
L	PLANTATIONS	10	18/12/1996
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10	18/12/1996
L	MAT. INCENDIE	5	18/12/1996
L	OUTILLAGE ELECTRIQUE	5	18/12/1996
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	5	18/12/1996
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	5	18/12/1996
L	LOGICIEL (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	VOITURES - PETITS VEHICULES	7	18/12/1996
L	AUTRES MATERIELS DE VOIRIE	10	18/12/1996
L	INSTALLATIONS VOIRIE (ANCIEN)	5	18/12/1996
L	PETIT MATERIEL ELECT ANCIEN	5	18/12/1996
L	MATERIEL DE BUREAU	10	18/12/1996
L	INSTALLATIONS GÉNÉRALES	5	18/12/1996
L	VOIRIE (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	15	18/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	18/12/1996
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	15	18/12/1996
L	OUTILLAGE (REPRISE ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	10	18/12/1996
L	PLANTATIONS (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	MOBILIER (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	FRAIS D ETUDES	2	18/12/1996
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	30	20/05/1999
L	5 RUE DE L EGLISE	30	23/03/2014
L	TERRAINS NUS	15	15/09/2014
L	RESEAU VOIRIE	20	23/03/2015
L	EQUIPEMENT DU COLOMBARIUM	10	23/03/2015
L	AMENAGEMENTS HOTEL DE VILLE	6	23/03/2015
L	28 RUE DE L INDUSTRIE	30	19/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		183 910,00	183 645,01
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		153 910,00	153 735,36
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	142 910,00	142 742,37
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	11 000,00	10 992,99
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	29 909,65
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	30 000,00	29 909,65
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	183 645,01	897 934,98	0,00	1 081 579,99

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		998 354,73	III 746 218,81
Ressources propres externes de l'année (a)		292 354,73	387 455,25
10222	FCTVA	229 354,73	285 083,98
10223	TLE	0,00	375,00
10226	Taxe d'aménagement	63 000,00	101 996,27
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		706 000,00	358 763,56
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28033	Frais d'insertion	1 997,77	1 997,77
28051	Concessions et droits similaires	14 454,50	13 849,80
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 039,18	3 039,18
28128	Autres aménagements de terrains	4 403,00	4 403,00
281311	Hôtel de ville	876,00	876,00
281312	Bâtiments scolaires	11 410,83	11 232,83
281316	Equipements de cimetière	690,00	690,00
281318	Autres bâtiments publics	123 058,34	123 270,10
28135	Installations générales, agencements, ...	19 124,11	19 124,11
28138	Autres constructions	14 584,10	14 584,10
28152	Installations de voirie	6 240,48	6 240,48
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 973,04	3 973,04
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 216,49	22 216,49
28182	Matériel de transport	24 187,71	24 187,71
28183	Matériel de bureau et informatique	38 111,68	38 111,68
28184	Mobilier	14 317,07	14 317,07
28188	Autres immo. corporelles	57 315,70	56 650,20
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	345 000,00	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
------------------------------------	---	--	---	-------------

COMMUNE DE FEGERSHEIM - CA 2018

Total ressources propres disponibles	746 218,81	0,00	1 174 447,36	1 083 197,91	3 003 864,08
---	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 081 579,99
Ressources propres disponibles	IV	3 003 864,08
Solde	V = IV – II (3)	1 922 284,09

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

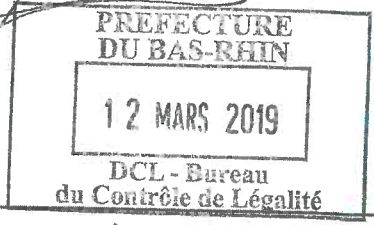
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTES :
Pour : 27
Contre : 1
Abstentions : 1

Date de convocation : 05/03/2019

Présenté par le Maire.
A Fegersheim, le 11/03/2019

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire.
A Fegersheim, le 11/03/2019
Les membres du Conseil municipal,

[Handwritten signatures of council members]



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12 Mars 2019
et de la publication le 12 Mars 2019

A Fegersheim, le 12 Mars 2019
Le Maire



[Handwritten signature of the Mayor]

Département du Bas-Rhin

07/2019

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

5. Affectation des résultats de l'exercice 2018

La commission des finances, réunie le 28 février 2019, propose au Conseil municipal d'affecter le résultat de clôture de l'exercice 2018, soit 689.080,91 € de la façon suivante.

Excédent de fonctionnement : 1.104.874,81 €
affecté dans son intégralité à la section d'investissement du budget primitif 2019
(inscription au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé)

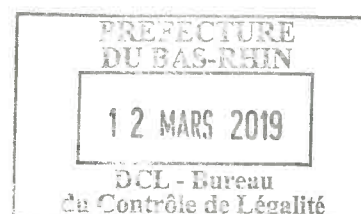
Déficit d'investissement : 415.793,90 €
obligatoirement affecté en dépenses d'investissement au compte 001 :
Déficit d'exécution de la section d'investissement

Le Conseil municipal,
vu l'avis de la commission finances, achats et marchés publics en date du 28 février 2019,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
- **approuve** l'affectation des résultats de l'exercice 2018 au budget primitif 2019 comme détaillée ci-dessus.



Le Maire

Thierry SCHAAL



Département du Bas-Rhin

08/2019

Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

6. Taux d'imposition 2019

La commission des finances, réunie le 28 février 2019, propose au Conseil municipal de maintenir inchangés les taux des 3 taxes locales pour 2019, à savoir :

Taxe d'habitation : 15,77%

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,62%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60,76%

Le Conseil municipal,

vu l'avis de la commission finances, achats et marchés publics en date du 28 février 2019,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **décide** de maintenir les 3 taxes locales au taux ci-dessus pour l'année 2019.

 Le Maire

Thierry SCHAAL

PREFECTURE
DU BAS-RHIN
12 MARS 2019
DCL - Bureau
du Contrôle de Légalité

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29
Conseillers présents : 22
Conseillers en fonction : 29
Absents : 07
Procurations : 06

7. Budget primitif 2019

Après analyse par la commission des finances, réunie le 28 février 2019, il est proposé au Conseil municipal, d'adopter le projet de budget primitif ainsi que ses documents annexes soit :

Section de fonctionnement :	5.493.000 €
Section d'investissement :	<u>4.340.500 €</u>
TOTAL	9.833.500 €

Ce projet de budget primitif 2019 intègre les résultats du compte administratif 2018 à savoir :

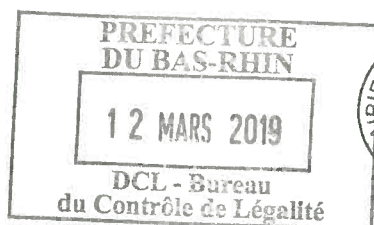
Excédent de fonctionnement :	1.104.874,81 €
affecté dans son intégralité à la section d'investissement du budget primitif 2019 (inscription au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé)	
Déficit d'investissement :	415.793,90 €
obligatoirement affecté en déficit d'investissement au compte 001 :	
TOTAL :	689.080,91 €

En outre, il est précisé que les restes à réaliser 2018 sont repris dans le budget initial de la section d'investissement 2019 pour un montant de 897.934,98 € en dépenses.

Le Conseil municipal,
vu l'avis de la commission finances, achats, marchés publics en date du 28 février 2019,
après en avoir délibéré, **à la majorité** moins 5 absentions (M. Raymond VINCENT, M. Bernard SCHAAL avec procuration de Mme Danièle SENDEL, Mme Laure MISTRON avec procuration de M. Matthieu LEFFTZ)

- **adopte** le budget primitif 2019 ainsi que ses documents annexes.

PJ. Projet budget primitif 2019 et ses annexes – Documents de synthèse



Le Maire

Thierry SCHAAL



Commune de Fegersheim **Séance du Conseil municipal**

Note synthétique relative au compte administratif 2018 et au budget primitif 2019 **Article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales**

Le budget 2018, voté le 12 mars 2018 et amendé - sans modification du total général - par une décision modificative votée le 19 novembre 2018, s'équilibre à 5 440 000 € en fonctionnement et 4 650 000 € en investissement.

En 2018, le compte administratif fait apparaître un excédent de clôture de 1 104 874,81 € en fonctionnement et un déficit cumulé de 475 793,90 € en investissement. Le budget primitif proposé pour 2019 s'élève quant à lui à 5 493 000 € en section de fonctionnement et 4 340 500 € en section d'investissement.

Les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement du compte administratif et du budget primitif sont retracées dans le tableau ci-joint.

Ces propositions prennent en compte la poursuite de l'évolution favorable de la capacité d'endettement. Un emprunt ayant pris fin en 2018, il reste à ce jour à la charge de la commune 3 emprunts à taux fixe et 2 sans intérêts.

Au 1er janvier 2018, l'endettement de la commune représentait moins de 380 € par habitant, soit une annuité de 41,83 € par habitant, et un taux d'endettement de 3,99 %.

La collectivité a ainsi recouvré une capacité d'endettement, sachant qu'elle n'a pas mobilisé les années passées l'emprunt qui était prévu au budget. Cela a permis à la commune de réduire sa trésorerie.

Par ailleurs, après une baisse en 2017, la capacité d'autofinancement nette de la commune (CAF), qui mesure la capacité de la collectivité à financer sur ses propres ressources ses investissements - déduction faite de l'amortissement du capital de la dette -, a de nouveau augmenté en 2018 de près de 300 000 €. Cela est dû notamment à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, combinée au dynamisme des recettes, mais aussi à une baisse importante des charges financières de la dette.

De plus, les recettes fiscales ont légèrement progressé, passant de 3 562 876 € en 2017 à 3 637 293 € en 2018, du fait de la progression des bases, les taux étant restés stables. Dans ce contexte, il n'est pas prévu de modifier les taux des trois taxes directes locales. A titre de comparaison, Fegersheim dispose du 6^{ème} plus faible taux de taxe d'habitation des 33 communes de l'Eurométropole et du 2^{ème} plus faible taux de taxe foncière sur les propriétés bâties.

Concernant les dotations, la commune a de nouveau subi en 2018 une baisse de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat. En effet, si la loi de finances pour 2018 prévoyait une stabilité des dotations, elle l'entendait pour l'ensemble de celles-ci, mais n'excluait pas des rééquilibrages selon les communes et leur situation financière. Ainsi, Fegersheim, du fait de son fort potentiel fiscal et de sa situation financière favorable, a vu sa DGF baisser à nouveau de 50 000 €, pour s'établir à 80 720 €, contre 131 052 € en 2017. La baisse cumulée depuis 2014 (où la DGF était de plus de 460 000 € annuels) dépasse maintenant le million d'euros.



Commune de Fegersheim

Séance du Conseil municipal

En matière de dépenses de fonctionnement, bien que non concernée, la commune s'est inscrite en 2018 dans le respect du « pacte de confiance » que le gouvernement a proposé aux 319 plus grandes collectivités, qui concentrent 2/3 des dépenses de fonctionnement totales des collectivités. Celles-ci sont invitées à s'engager à ne pas augmenter les dépenses de fonctionnement de plus d'1,2% par an.

Cet engagement est reconduit en 2019, année au cours de laquelle l'évolution de dépenses de fonctionnement de Fegersheim sera limitée à 0,97 % (de BP à BP).

Dans ce cadre, la commune poursuit ses efforts de rationalisation des dépenses de fonctionnement, notamment en veillant à questionner le coût de l'ensemble de ses services.

Si les dépenses de personnel restent le principal poste de dépenses de fonctionnement de la commune, il convient néanmoins de souligner que cette dernière a développé le recours aux structures externes là où cela s'avère possible. Ainsi, l'externalisation concerne notamment l'entretien des bâtiments.

De plus, le suivi des dépenses de fonctionnement se développe, notamment par la mise en place d'outils d'analyse des dépenses en matière de fluides.

Le budget 2018 prévoyait un montant d'investissements opérationnels (hors emprunt) de 4,42 millions d'€. Sur ce montant, ce sont près de 3,3 millions d'€ qui ont été dépensés, et près de 900 000 € affectés en restes à réaliser.

Le taux de réalisation des investissements opérationnels est de ce fait exceptionnel, passé de 37,54% en 2017 à 73,52 % en 2018. Si l'on ajoute les dépenses engagées mais non mandatées (restes à réaliser), le taux de consommation des crédits opérationnels atteint 93,63 %.

Ce très fort taux de réalisation découle de la concomitance de la réalisation de plusieurs projets d'équipement, en particulier la CLEF, le terrain synthétique et le début des travaux pour le bâtiment communal d'Ohnheim. Parallèlement, la commune a eu connaissance de la cession par une personne privée d'un hangar situé rue de l'Industrie. Compte tenu du fait que les services techniques sont confrontés à de nombreuses contraintes de place, la collectivité a décidé de préempter ce bien, par l'intermédiaire de l'Eurométropole.

En 2019, le budget proposé veille avant tout à finaliser les grandes opérations en cours, en particulier le bâtiment communal d'Ohnheim, l'extension et la réhabilitation du cimetière de Fegersheim, en lien avec l'Eurométropole de Strasbourg, et la fin des travaux du terrain synthétique.

A côté de ces opérations d'envergure, les investissements seront avant tout axés sur la mise à niveau du patrimoine existant.

Pour financer ces dépenses, il n'est pas prévu d'augmenter la fiscalité locale, permettant ainsi de limiter les charges imposées tant aux particuliers qu'aux entreprises. Un emprunt devra cette année être finalisé, pour permettre la bonne réalisation du bâtiment communal d'Ohnheim, mais cela n'obèrera pas le futur, car les finances de Fegersheim sont saines et sa capacité d'endettement élevée.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE FEGERSHEIM

Numéro SIRET : 21670137500018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ILLKIRCH GRAFFENSTADEN

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2019



SOMMAIRE

I - Informations générales

- p. 5 A - Informations statistiques, fiscales et financières
- p. 6 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p. 7 A1 - Vue d'ensemble - Sections
- p. 8 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- p. 10 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- p. 12 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- p. 14 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- p. 16 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- p. 19 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- p. 21 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- p. 23 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

IV - Annexes

- p.25 Présentation croisée par fonction (1)
- p. 26 Etat de la dette
- p. 27 Méthodes utilisées pour les amortissements
- p. 28 Equilibre des opérations financières - Dépenses
- p. 29 Equilibre des opérations financières - Recettes
- p. 31 Etat du personnel
- p. 32 Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

67137	COMMUNE DE FEGERSEIM	BP 2019
--------------	-----------------------------	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5808
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	13
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 556 115	8 687 167	1 533	1 006

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	759	1037
2	Produit des impositions directes/population	626	478
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1006	1167
4	Dépenses d'équipement brut/population	565	298
5	Encours de dette/population	304	849
6	DGF/population	14	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	51,08%	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	84,23%	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	56,21%	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	30,26%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : néant.

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 493 000,00	5 493 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		5 493 000,00	5 493 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 026 771,12	4 340 500,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	897 934,98	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	415 793,90	0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 340 500,00	4 340 500,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		9 833 500,00	9 833 500,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 540 000,00	0,00	1 618 000,00	1 618 000,00	1 618 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 530 000,00	0,00	2 530 000,00	2 530 000,00	2 530 000,00
014	Atténuations de produits	152 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00	165 000,00
65	Autres charges de gestion courante	275 000,00	0,00	289 000,00	289 000,00	289 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 497 000,00	0,00	4 602 000,00	4 602 000,00	4 602 000,00
66	Charges financières	129 000,00	0,00	75 500,00	75 500,00	75 500,00
67	Charges exceptionnelles	38 000,00	0,00	3 170,00	3 170,00	3 170,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	70 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 734 000,00	0,00	4 729 670,00	4 729 670,00	4 729 670,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	345 000,00	0,00	208 330,00	208 330,00	208 330,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	361 000,00	0,00	555 000,00	555 000,00	555 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		706 000,00	0,00	763 330,00	763 330,00	763 330,00
TOTAL		5 440 000,00	0,00	5 493 000,00	5 493 000,00	5 493 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 493 000,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	288 000,00	0,00	288 000,00	288 000,00	288 000,00
73	Impôts et taxes	4 421 000,00	0,00	4 499 000,00	4 499 000,00	4 499 000,00
74	Dotations et participations	407 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	177 000,00	0,00	161 000,00	161 000,00	161 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 393 000,00	0,00	5 448 000,00	5 448 000,00	5 448 000,00
76	Produits financiers	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	15 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 410 000,00	0,00	5 463 000,00	5 463 000,00	5 463 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL		5 440 000,00	0,00	5 493 000,00	5 493 000,00	5 493 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 493 000,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	733 330,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

COMMUNE DE FEGERSHEIM - BP 2019

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90 800,00	1 864,40	24 100,00	24 100,00	25 964,40
204	Subventions d'équipement versées	51 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 533 675,73	227 125,80	869 637,45	869 637,45	1 096 763,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 759 500,00	668 944,78	1 954 033,67	1 954 033,67	2 622 978,45
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 434 975,73	897 934,98	2 853 771,12	2 853 771,12	3 751 706,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	121 910,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	121 910,00	0,00	141 000,00	141 000,00	141 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 556 885,73	897 934,98	2 994 771,12	2 994 771,12	3 892 706,10
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	30 000,00		32 000,00	32 000,00	32 000,00
	TOTAL	3 586 885,73	897 934,98	3 026 771,12	3 026 771,12	3 924 706,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	415 793,90
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 340 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	94 000,00	0,00	460 422,56	460 422,56	460 422,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	0,00	1 669 872,63	1 669 872,63	1 669 872,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 394 000,00	0,00	2 130 295,19	2 130 295,19	2 130 295,19
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	292 354,73	0,00	340 000,00	340 000,00	340 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 083 197,91	0,00	1 104 874,81	1 104 874,81	1 104 874,81
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 375 552,64	0,00	1 444 874,81	1 444 874,81	1 444 874,81
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 769 552,64	0,00	3 575 170,00	3 575 170,00	3 575 170,00

COMMUNE DE FEGERSHEIM - BP 2019

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	345 000,00		208 330,00	208 330,00	208 330,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	361 000,00		555 000,00	555 000,00	555 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		706 000,00		765 330,00	765 330,00	765 330,00
TOTAL		3 475 552,64	0,00	4 340 500,00	4 340 500,00	4 340 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 340 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	733 330,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 618 000,00		1 618 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 530 000,00		2 530 000,00
014	Atténuations de produits	165 000,00		165 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	289 000,00		289 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	75 500,00	0,00	75 500,00
67	Charges exceptionnelles	3 170,00	1 000,00	4 170,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	49 000,00	554 000,00	603 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		208 330,00	208 330,00
Dépenses de fonctionnement – Total		4 729 670,00	763 330,00	5 493 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 493 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 000,00	30 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	141 000,00	0,00	141 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	25 964,40	0,00	25 964,40
204	Subventions d'équipement versées	6 000,00	0,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 096 763,25	0,00	1 096 763,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 622 978,45	2 000,00	2 624 978,45
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 892 706,10	32 000,00	3 924 706,10

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	415 793,90
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 340 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	150 000,00		150 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	288 000,00		288 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	4 499 000,00		4 499 000,00
74	Dotations et participations	350 000,00		350 000,00
75	Autres produits de gestion courante	161 000,00	0,00	161 000,00
76	Produits financiers	3 000,00	0,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels	12 000,00	30 000,00	42 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		5 463 000,00	30 000,00	5 493 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 493 000,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	340 000,00	0,00	340 000,00
13	Subventions d'investissement	460 422,56	0,00	460 422,56
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 669 872,63	0,00	1 669 872,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		555 000,00	555 000,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		208 330,00	208 330,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 470 295,19	765 330,00	3 235 625,19

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	1 104 874,81
-----------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 340 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 540 000,00	1 618 000,00	1 618 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60611	Eau et assainissement	15 000,00	17 000,00	17 000,00
60612	Energie - Electricité	173 000,00	230 000,00	230 000,00
60621	Combustibles	27 000,00	44 000,00	44 000,00
60622	Carburants	7 500,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	1 000,00	1 000,00
60624	Produits de traitement	50,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	25 100,00	25 400,00	25 400,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	11 000,00	11 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	68 150,00	75 400,00	75 400,00
60636	Vêtements de travail	8 700,00	7 000,00	7 000,00
6064	Fournitures administratives	9 400,00	9 600,00	9 600,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	13 000,00	14 000,00	14 000,00
6067	Fournitures scolaires	23 600,00	23 900,00	23 900,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	1 000,00	1 000,00
611	Contrats de prestations de services	498 000,00	528 700,00	528 700,00
6135	Locations mobilières	20 400,00	17 000,00	17 000,00
61521	Entretien terrains	16 500,00	16 500,00	16 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 000,00	60 000,00	60 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	7 200,00	7 200,00	7 200,00
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 000,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	92 060,00	79 230,00	79 230,00
6161	Multirisques	20 000,00	19 000,00	19 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	8 300,00	8 300,00
6182	Documentation générale et technique	3 200,00	2 510,00	2 510,00
6184	Versements à des organismes de formation	19 500,00	14 300,00	14 300,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	2 500,00	2 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	6 000,00	6 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	19 000,00	13 000,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	700,00	700,00
6237	Publications	23 800,00	23 260,00	23 260,00
6238	Divers	22 750,00	23 850,00	23 850,00
6241	Transports de biens	5 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	17 600,00	16 250,00	16 250,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6257	Réceptions	123 770,00	108 100,00	108 100,00
6261	Frais d'affranchissement	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	23 300,00	22 300,00	22 300,00
627	Services bancaires et assimilés	120,00	300,00	300,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	86 000,00	90 000,00	90 000,00
63512	Taxes foncières	32 000,00	32 000,00	32 000,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 530 000,00	2 530 000,00	2 530 000,00
6218	Autre personnel extérieur	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6331	Versement de transport	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 200,00	7 200,00	7 200,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 000,00	28 000,00	28 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 125 000,00	1 125 000,00	1 125 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	40 000,00	40 000,00	40 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	280 000,00	280 000,00	280 000,00
64131	Rémunérations non tit.	220 000,00	220 000,00	220 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	42 000,00	42 000,00	42 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64168	Autres emplois d'insertion	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	288 000,00	288 000,00	288 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	327 000,00	327 000,00	327 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	87 000,00	89 000,00	89 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	13 000,00	12 500,00	12 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 500,00	6 500,00
6488	Autres charges	800,00	800,00	800,00
014	Atténuations de produits	152 000,00	165 000,00	165 000,00
739115	Prélèvt au titre de l'article 55 loi SRU	130 000,00	135 000,00	135 000,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	22 000,00	30 000,00	30 000,00
65	Autres charges de gestion courante	275 000,00	289 000,00	289 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6531	Indemnités	105 000,00	99 200,00	99 200,00
6532	Frais de mission	3 500,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	10 000,00	15 400,00	15 400,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	7 400,00	7 400,00
6535	Formation	6 000,00	6 700,00	6 700,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	400,00	400,00
6542	Créances éteintes	0,00	100,00	100,00
6558	Autres contributions obligatoires	25 000,00	19 000,00	19 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	23 000,00	20 000,00	20 000,00
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	7 000,00	12 400,00	12 400,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	75 500,00	85 550,00	85 550,00
65888	Autres	17 000,00	17 350,00	17 350,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 497 000,00	4 602 000,00	4 602 000,00
66	Charges financières (b)	129 000,00	75 500,00	75 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	129 000,00	75 500,00	75 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	38 000,00	3 170,00	3 170,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	37 000,00	2 000,00	2 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	170,00	170,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	70 000,00	49 000,00	49 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	70 000,00	49 000,00	49 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 734 000,00	4 729 670,00	4 729 670,00
023	Virement à la section d'investissement	345 000,00	208 330,00	208 330,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	361 000,00	555 000,00	555 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	360 000,00	554 000,00	554 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		706 000,00	763 330,00	763 330,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		706 000,00	763 330,00	763 330,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 440 000,00	5 493 000,00	5 493 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 493 000,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	150 000,00	150 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 000,00	150 000,00	150 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	288 000,00	288 000,00	288 000,00
7018	Autres ventes de produits finis	200,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	3 200,00	3 200,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	800,00	800,00	800,00
7062	Redevances services à caractère culturel	68 500,00	70 000,00	70 000,00
7066	Redevances services à caractère social	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	151 000,00	149 000,00	149 000,00
73	Impôts et taxes	4 421 000,00	4 499 000,00	4 499 000,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 500 000,00	3 516 000,00	3 516 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	2 000,00	3 500,00	3 500,00
73211	Attribution de compensation	520 000,00	520 000,00	520 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	110 000,00	110 000,00	110 000,00
73221	FNGIR	10 000,00	11 000,00	11 000,00
7336	Droits de place	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	6 000,00	6 500,00	6 500,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	100 000,00	110 000,00	110 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	70 000,00	69 000,00	69 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	100 000,00	150 000,00	150 000,00
74	Dotations et participations	407 000,00	350 000,00	350 000,00
7411	Dotation forfaitaire	130 000,00	70 000,00	70 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	39 000,00	39 000,00
744	FCTVA	0,00	6 000,00	6 000,00
74718	Autres participations Etat	18 000,00	1 000,00	1 000,00
7473	Participat° Départements	6 000,00	6 000,00	6 000,00
74741	Participat° Communes du GFP	5 000,00	4 000,00	4 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	25 000,00	28 000,00	28 000,00
7478	Participat° Autres organismes	150 000,00	147 000,00	147 000,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	600,00	700,00	700,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	3 500,00	3 500,00	3 500,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	25 000,00	25 800,00	25 800,00
7484	Dotation de recensement	0,00	10 000,00	10 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7488	Autres attributions et participations	900,00	1 000,00	1 000,00
75	Autres produits de gestion courante	177 000,00	161 000,00	161 000,00
752	Revenus des immeubles	168 400,00	152 000,00	152 000,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	5 400,00	5 000,00	5 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	3 200,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		5 393 000,00	5 448 000,00	5 448 000,00
76	Produits financiers (b)	2 000,00	3 000,00	3 000,00
761	Produits de participations	2 000,00	3 000,00	3 000,00
77	Produits exceptionnels (c)	15 000,00	12 000,00	12 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 410 000,00	5 463 000,00	5 463 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	30 000,00	30 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 440 000,00	5 493 000,00	5 493 000,00

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 493 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	90 800,00	24 100,00	24 100,00
2031	Frais d'études	80 000,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	8 000,00	8 000,00
2051	Concessions, droits similaires	5 800,00	16 100,00	16 100,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	51 000,00	6 000,00	6 000,00
204172	Autres EPL : Bâtiments, installations	51 000,00	6 000,00	6 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 533 675,73	869 637,45	869 637,45
2111	Terrains nus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	9 000,73	18 000,00	18 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 020 000,00	582 000,00	582 000,00
21312	Bâtiments scolaires	39 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	76 700,00	135 000,00	135 000,00
2135	Installations générales, agencements	75 400,00	15 700,00	15 700,00
2138	Autres constructions	0,00	25 000,00	25 000,00
2152	Installations de voirie	5 000,00	10 000,00	10 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 800,00	9 500,00	9 500,00
2182	Matériel de transport	5 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	32 200,00	14 300,00	14 300,00
2184	Mobilier	73 700,00	13 700,00	13 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	176 375,00	45 437,45	45 437,45
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 759 500,00	1 954 033,67	1 954 033,67
2312	Agencements et aménagements de terrains	363 000,00	370 000,00	370 000,00
2313	Constructions	1 187 500,00	1 366 853,55	1 366 853,55
2315	Installat°, matériel et outillage techni	208 000,00	216 180,12	216 180,12
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Total des dépenses d'équipement		3 434 975,73	2 853 771,12	2 853 771,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	121 910,00	141 000,00	141 000,00
1641	Emprunts en euros	110 910,00	130 000,00	130 000,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	11 000,00	11 000,00	11 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		121 910,00	141 000,00	141 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 556 885,73	2 994 771,12	2 994 771,12
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	30 000,00	30 000,00	30 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	23 200,00	23 000,00	23 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 800,00	7 000,00	7 000,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	2 000,00	2 000,00
2313	Constructions	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		30 000,00	32 000,00	32 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 586 885,73	3 026 771,12	3 026 771,12

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	897 934,98
-----------------------------------	-------------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			415 793,90
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			4 340 500,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	94 000,00	460 422,56	460 422,56
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	8 500,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 000,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	59 000,00	458 922,56	458 922,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 300 000,00	1 669 872,63	1 669 872,63
1641	Emprunts en euros	1 300 000,00	1 669 872,63	1 669 872,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 394 000,00	2 130 295,19	2 130 295,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 375 552,64	1 444 874,81	1 444 874,81
10222	FCTVA	229 354,73	270 000,00	270 000,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	63 000,00	70 000,00	70 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 083 197,91	1 104 874,81	1 104 874,81
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 375 552,64	1 444 874,81	1 444 874,81
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 769 552,64	3 575 170,00	3 575 170,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	345 000,00	208 330,00	208 330,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	361 000,00	555 000,00	555 000,00
28031	Frais d'études	0,00	6 377,67	6 377,67
28033	Frais d'insertion	1 997,77	1 475,52	1 475,52
28051	Concessions et droits similaires	14 454,50	14 091,31	14 091,31
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 039,18	3 653,74	3 653,74
28128	Autres aménagements de terrains	4 403,00	153 189,72	153 189,72
281311	Hôtel de ville	876,00	876,00	876,00
281312	Bâtiments scolaires	11 410,83	15 709,57	15 709,57
281316	Equipements de cimetière	690,00	690,00	690,00
281318	Autres bâtiments publics	123 058,34	132 527,81	132 527,81
28135	Installations générales, agencements, ..	19 124,11	31 952,71	31 952,71
28138	Autres constructions	14 584,10	14 754,12	14 754,12
28152	Installations de voirie	6 240,48	7 197,58	7 197,58
281578	Autre matériel et outillage de voirie	3 973,04	3 945,07	3 945,07
28158	Autres installat°, matériel et outillage	22 216,49	26 092,07	26 092,07
28182	Matériel de transport	24 187,71	25 147,21	25 147,21
28183	Matériel de bureau et informatique	38 111,68	38 342,67	38 342,67
28184	Mobilier	14 317,07	14 800,01	14 800,01
28188	Autres immo. corporelles	57 315,70	64 177,22	64 177,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		706 000,00	763 330,00	763 330,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	2 000,00	2 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
2033	Frais d'insertion	0,00	2 000,00	2 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		706 000,00	765 330,00	765 330,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 475 552,64	4 340 500,00	4 340 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 340 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat ⁹ publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	142 000	1 693 803	0	9 600	122 650	703 500	0	43 987	15 051	264 180	0	2 994 771
- Equipements municipaux (2)		1 693 803	0	9 600	122 650	703 500	0	37 987	15 051	264 180	0	2 847 771
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	6 000	0	0	0	6 000
- Opérations financières	142 000											142 000
Dépenses d'ordre	32 000											32 000
Total dépenses de l'exercice	174 000	1 693 803	0	9 600	122 650	703 500	0	43 987	15 051	264 180	0	3 026 771
RAR N-1 et reports	415 794	594 203	0	18 481	49 665	162 563	0	6 447	33 709	32 867	0	1 313 729
Total cumulé dépenses d'investissement	589 794	2 288 006	0	28 081	172 315	866 063	0	50 434	48 760	297 047	0	4 340 500
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 898 077	2 000	0	0	50 000	0	0	0	388 923	1 500	0	4 340 500
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	3 898 077	2 000	0	0	50 000	0	0	0	388 923	1 500	0	4 340 500

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 088 500	3 784 150	1 700	75 230	51 610	60 900	25 550	41 060	2 000	362 300	0	5 493 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 088 500	3 784 150	1 700	75 230	51 610	60 900	25 550	41 060	2 000	362 300	0	5 493 000
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 765 000	155 900	0	149 000	104 000	21 300	0	216 000	16 000	65 800	0	5 493 000
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	4 765 000	155 900	0	149 000	104 000	21 300	0	216 000	16 000	65 800	0	5 493 000

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Commune de FEGERSHEIM - Etat de la dette au 01 janvier 2019 - Art. 66111, 1641, 16818

N°	Année d'enca.	Organisme prêteur.	Objet	Durée	Taux. Marge indexation	Première échéance	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er janvier	Estimation annuités 2019			OBSERVATIONS
									Intérêts 66	Capital 16	Somme	
19	2008	C. C. M. ANDLAU - FEG. Auberge au soleil d'or		20 ans 2027	Fixe - 3,95 %	01/07/07	800 000	406 985	15 450	42 596	58 046	Echéance trimestrielle (31/01 ; 30/04 ; 31/07 ; 31/10)
21	2007	C. C. M. ANDLAU - FEG. Centre sportif et culturel		25 ans 2032	Fixe - 4,40 %	31/12/07	1 700 000	1 170 814	50 503	61 957	112 460	Echéance trimestrielle (31/03 ; 31/06 ; 30/09 et 30/12)
22	2009	Caisse des Dépôts et Consignations Auberge au soleil d'or		15 ans 2024	Fixe - 4,42 %	01/02/10	351 000	168 082	7 429	25 074	32 503	Versement des fonds au 30/09/2009 (après report de 3 mois par avenant). Ech. annuelle en février.
TOTAUX 1 (hors Maison de Retraite) ratios par habitant (5808)							2 851 000 490,9	1 745 881 300,60	73 382 12,6	129 628 22,3	203 010 35,0	
12	1998	ORGANIC (R.S.I.) Maison de Retraite		20 ans 2020	sans intérêts	dif.amort. 3 ans 35534	54 882	5 448		2 745	2 745	Echéance annuelle en avril
13	1999	C.R.A.V.		20 ans	sans intérêts	31/10/00	164 978	16 498		8 249	8 249	Echéance annuelle en octobre dernière échéance octobre 2019
TOTAUX 2 (Maison de Retraite) ratios par habitant (5808)							219 860 37,9	21 946 3,8	0 0,0	10 994 1,9	10 994 1,9	
TOTAUX GENERAUX 1+2 ratios par habitant (5808)							3 070 860 528,7	1 767 827 304,4	73 382 12,6	140 622 24,2	214 004 36,8	
BUDGET PRIMITIF 2018									75 000	141 000	216 000	

Récapitulation de l'état de la dette par catégorie				Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er janvier	Estimation annuités 2018		
						Intérêts 66	Capital 16	Somme
	1641	Emprunts en euros		2 851 000	1 745 881	73 382	129 628	203 010
	16818	Autres prêteurs		219 860	21 946	0	10 994	10 994
TOTAL				3 070 860	1 767 827	73 382	140 622	214 004

Récapitulation par établissements prêteurs				Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1er janvier	Estimation annuités 2018		
						Intérêts 66	Capital 16	Somme
	1641	Caisse des dépôts et consignations (C.D.C.)		351 000	168 082	7 429	25 074	32 503
		C.L.F./DEXIA		0	0	0	0	0
		CREDIT MUTUEL		2 500 000	1 577 799	65 953	104 554	170 507
	16818	ORGANIC (R.S.I.)		54 882	5 448	0	2 745	2 745
		C.R.A.V.		164 978	16 498	0	8 249	8 249
TOTAL				3 070 860	1 767 827	73 382	140 622	214 004

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762,25 €	23/05/2015

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D'INSERTION	2	18/12/1966
L	MOBILIER	10	18/12/1996
L	LICENCE DE LOGICIELS	2	18/12/1996
L	AMENAGEMENTS ÉLECTRIQUES	5	18/12/1996
L	CAMIONS - GRANDS VÉHICULES	10	18/12/1996
L	EQUIPTS AUTOMOBILES	5	18/12/1996
L	AMENAGEMENT MAISON DE RETRAITE	10	18/12/1996
L	AUTRES MATERIELS DE VOIRIE	5	18/12/1996
L	MAT INFORMATIQUE (ANCIEN)	5	18/12/1996
L	OUTILLAGE NON ELECTRIQUE	10	18/12/1996
L	MATERIEL	10	18/12/1996
L	PETIT MATERIEL ELECTRIQUE	5	18/12/1996
L	AMENAGEMENTS ECOLES	10	18/12/1996
L	MATERIELS (REPRISE ANCIENNES SAISIES)	15	18/12/1996
L	MATERIEL DE TRANSPORT	5	18/12/1996
L	AUTOMOBILE (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	15	18/12/1996
L	PLANTATIONS	10	18/12/1996
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	10	18/12/1996
L	MAT. INCENDIE	5	18/12/1996
L	OUTILLAGE ELECTRIQUE	5	18/12/1996
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	5	18/12/1996
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	5	18/12/1996
L	LOGICIEL (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	VOITURES - PETITS VEHICULES	7	18/12/1996
L	AUTRES MATERIELS DE VOIRIE	10	18/12/1996
L	INSTALLATIONS VOIRIE (ANCIEN)	5	18/12/1996
L	PETIT MATERIEL ELECT ANCIEN	5	18/12/1996
L	MATERIEL DE BUREAU	10	18/12/1996
L	INSTALLATIONS GÉNÉRALES	5	18/12/1996
L	VOIRIE (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	15	18/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	18/12/1996
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	15	18/12/1996
L	OUTILLAGE (REPRISE ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	10	18/12/1996
L	PLANTATIONS (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	MOBILIER (REPRISE DES ANCIENNES SAISIES)	5	18/12/1996
L	FRAIS D ETUDES	2	18/12/1996
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	30	20/05/1999
L	5 RUE DE L EGLISE	30	23/03/2014
L	TERRAINS NUS	15	15/09/2014
L	RESEAU VOIRIE	20	23/03/2015
L	EQUIPEMENT DU COLOMBARIUM	10	23/03/2015
L	AMENAGEMENTS HOTEL DE VILLE	6	23/03/2015
L	28 RUE DE L INDUSTRIE	30	19/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		171 000,00	I 171 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		141 000,00	141 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	130 000,00	130 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	11 000,00	11 000,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		30 000,00	30 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	30 000,00	30 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	171 000,00	897 934,98	415 793,90	1 484 728,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 103 330,00	III 1 103 330,00
Ressources propres externes de l'année (a)		340 000,00	340 000,00
10222	FCTVA	270 000,00	270 000,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	70 000,00	70 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		763 330,00	763 330,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	6 377,67	6 377,67
28033	<i>Frais d'insertion</i>	1 475,52	1 475,52
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	14 091,31	14 091,31
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	3 653,74	3 653,74
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	153 189,72	153 189,72
281311	<i>Hôtel de ville</i>	876,00	876,00
281312	<i>Bâtiments scolaires</i>	15 709,57	15 709,57
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	690,00	690,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	132 527,81	132 527,81
28135	<i>Installations générales, agencements, ..</i>	31 952,71	31 952,71
28138	<i>Autres constructions</i>	14 754,12	14 754,12
28152	<i>Installations de voirie</i>	7 197,58	7 197,58
281578	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	3 945,07	3 945,07
28158	<i>Autres installat°, matériel et outillage</i>	26 092,07	26 092,07
28182	<i>Matériel de transport</i>	25 147,21	25 147,21
28183	<i>Matériel de bureau et informatique</i>	38 342,67	38 342,67
28184	<i>Mobilier</i>	14 800,01	14 800,01
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	64 177,22	64 177,22
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	208 330,00	208 330,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
---------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

COMMUNE DE FEGERSHEIM - BP 2019

Total ressources propres disponibles	1 103 330,00	0,00	0,00	1 104 874,81	2 208 204,81
---	---------------------	-------------	-------------	---------------------	---------------------

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 484 728,88
Ressources propres disponibles	IV	2 208 204,81
Solde	V = IV – II (6)	723 475,93

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

**COMMUNE DE FEGERSHEIM
ETAT DU PERSONNEL DU 01/01/2019**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE au 01.01.2019	EFFECTIF POURVU	TNC
Emploi fonctionnel				
Directeur général des services	A	1	1	0
Filière administrative				
Collaborateur de Cabinet	A	1	1	0
Attaché	A	3	3	0
Rédacteur	B	2	2	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2	2	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	2	0
Adjoint administratif	C	1	1	1
Filière technique				
Technicien principal 1ère classe	B	1	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	1	1	0
Agent de maîtrise principal	C	3	3	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3	3	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9	9	2
Adjoint technique	C	6	6	1
Adjoint technique (saisonniers 1/05 au 30/09/19)	C	0	0	0
Filière médico-sociale				
Educateur principal de jeunes enfants	B	2	2	1
Educateur de jeunes enfants	B	1	1	0
Auxiliaire de puériculture ppal 1ère classe	B	2	2	1
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	C	3	3	0
Filière sociale				
ATSEM principal 1ère classe	C	7	7	4
ATSEM principal 2ème classe	C	2	2	1
Filière animation				
Adjoint d'animation	C	1	1	1
Filière culturelle				
Assistant spéc. d'enseignem. Artist.2ème classe	B	1	1	1
Assistant de conservation ppal de 2ème classe	B	1	1	0
Assistant d'enseignement artistique	B	15	15	15
Adjoint du patrimoine	C	1	1	0
Filière police municipale				
Brigadier chef principal	C	1	1	0
TOTAL		72	72	28

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 28
VOTES :
Pour : 23
Contre : 1
Abstentions : 5

Date de convocation : 05/03/2019

Présenté par le Maire.
A Fegersheim, le 11/03/2019

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire.
A Fegersheim, le 11/03/2019
Les membres du Conseil municipal,

[Handwritten signatures of council members]



Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12 mars 2019
et de la publication le 12 mars 2019

A Fegersheim, le 12 mars 2019
Le Maire



[Handwritten signature of the Mayor]

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 22 Absents : 07 Procurations : 06

8. Autorisation d'emprunt et ligne de trésorerie

Le dernier emprunt souscrit par la commune de Fegersheim date de 2009. A ce jour, il ne reste que 5 emprunts actifs, et la dette en capital au 1^{er} janvier 2019 s'élève à 1 767 827 €.

Depuis 9 ans, l'ensemble des investissements réalisés par la commune l'ont été sur ses fonds propres sans recourir à l'emprunt, ce qui a permis de réduire la trésorerie dont disposait la commune, et qui s'élevait à près de 2 millions d'euros. Les fonds enregistrés sur le compte au trésor ne produisent aucun intérêt et ne peuvent pas être placés.

Après avoir prévu des emprunts d'équilibre dans les budgets précédents, il est aujourd'hui nécessaire de finaliser un emprunt, afin de financer les travaux du bâtiment communal d'Ohnheim. Pour ce faire, il est proposé de souscrire un emprunt d'un million d'euros maximum auprès d'un établissement bancaire.

Par ailleurs, afin de compenser d'éventuels décalages de trésorerie entre les dépenses et les recettes, il est proposé de contractualiser une ligne de trésorerie de 300 000 €.

Concernant l'emprunt,

Après consultation de plusieurs établissements, l'offre la plus adaptée a été proposée par la caisse locale du Crédit Mutuel et se détaille comme suit :

- Montant maximum du prêt : 1 millions d'€
- Durée d'amortissement du prêt : 12 ans
- Taux d'intérêt : 1,00 % fixe
- Coût total des intérêts : 61 250,06 €
- Disponibilité des fonds : soit en totalité soit par fractions jusqu'au 31 décembre 2019, sous réserve d'un décaissement minimum de 100 000 € avant le 30 juin 2019
- Frais de dossier : 0,10 % du montant autorisé
- Modalités de remboursement : trimestriellement, sur la base de trimestrialités constantes en capital.
- Remboursement anticipé : autorisé, avec paiement d'une indemnité de 5% du montant du capital remboursé par anticipation.

8. Autorisation d'emprunt et ligne de trésorerie – Suite –

Concernant la ligne de trésorerie,

Après consultation de plusieurs établissements, l'offre la plus adaptée a été proposée par la caisse fédérale du Crédit Mutuel et se détaille comme suit :

- Montant : 300 000 €
- Durée : un an (jusqu'au 31 décembre 2019)
- Taux : EURIBOR 3 mois (moyenne mensuelle) avec une marge de 0,60 point. L'indice moyen mensuel à 3 mois de janvier s'élève à -0,308%. En cas d'indice négatif, le calcul du taux d'intérêt du crédit est effectué en retenant une valeur d'indice égale à zéro.
- Paiement des intérêts : calculés prorata temporis sur les sommes effectivement utilisées sur la base exact / 360 jours, arrêtés et payables à la fin de chaque trimestre civil.
- Commission d'engagement : 300 €
- Montant minimum des tirages et des remboursements : néant
- Frais en cas de non tirage : néant.



Le Conseil municipal,

vu le code général des collectivités territoriales,

vu l'avis de la commission finances, achats et marchés publics en date du 28 février 2019,

après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **autorise** M. le Maire à signer la convention à intervenir pour la convention de prêt susvisée,
- **autorise** M. le Maire à signer la convention à intervenir pour tant ouverture d'une ligne de trésorerie dans les conditions susvisées,
- **donne** mandat à M. le Maire pour procéder aux demandes de versements de fonds et aux remboursements dans les conditions prévues par les conventions concernées.

 Le Maire

Thierry SCHAAL

PREFECTURE
DU BAS-RHIN
12 MARS 2019
DCL - Bureau
du Contrôle de Légalité

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 22 Absents : 07 Procurations : 06

9. Subventions dans le domaine scolaire

Subvention pour :

Le collège Sébastien Brant :

Le collège Sébastien Brant d'Eschau a sollicité le concours financier de la commune, dans le cadre de l'organisation d'une classe de neige en Savoie à la Norma du 20 au 25 janvier 2019. Le coût pour les familles des 48 élèves concernés est de 427,77€ par élève.

16 élèves de Fegersheim ont participé à ce voyage.

Il est proposé d'allouer une subvention de 2,50 € par jour et par enfant, soit une subvention d'un montant total de 240 €.

L'école élémentaire du Château de Plobsheim :

L'école sollicite une subvention de 420 € (12 € x 7 élèves x 5 jours) pour la participation de sept élèves de Fegersheim scolarisés en classe bilingue à Plobsheim à une classe de découverte à la Muckenbach du 17 au 21 juin 2019.

L'école maternelle Louise Scheppler d'Ohnheim :

Par délibération du 19 décembre 2018, le Conseil municipal a accordé à l'école une subvention de 1 000 € (5 € x 50 élèves x 4 jours) pour l'organisation d'une classe médiévale au château du Haut-Koenigsbourg du 25 février au 1^{er} mars 2019.

Cependant, par courrier du 14 janvier 2019, la Directrice sollicite une aide complémentaire pour compenser les frais de transports, plus élevés du fait d'aller-retours quotidiens rendus nécessaires par l'âge des enfants.

Le coût total est de 5 205 €. L'école a déjà récolté 1 600 € à travers 2 actions. Compte tenu de la subvention versée par la commune, le coût de la semaine s'élèverait à 50 € par enfant. L'école organisera encore une action en avril avec un marché de Pâques pour espérer ramener le coût par enfant à 30 € environ.

La commune apporte également un soutien en mettant à disposition de l'école un agent pendant toute la durée du voyage.

Néanmoins, pour compenser le surcoût, il serait envisageable d'augmenter la subvention initialement prévue.

Le montant en est débattu lors de la réunion du Conseil municipal. Tout en saluant le dynamisme de l'école maternelle, les élus proposent de réexaminer cette question à l'issue du bilan du marché de Pâques.

9 Subventions dans le domaine scolaire – suite -

L'ensemble des montants détaillés ci-dessus seront versés directement aux établissements après réception du justificatif de participation des élèves concernés.

Ces dépenses sont inscrites au compte 65738 du budget primitif 2019.

Le Conseil municipal,
sur proposition de la commission scolaire, périscolaire et jeunesse,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **approuve** le versement des subventions citées ci-dessus
- **décide** de réexaminer le point concernant la subvention pour l'école Louise Scheppler lors de la prochaine réunion du Conseil municipal

 Le Maire

Thierry SCHAAL



COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

10. Subvention pour la participation à l'élection nationale de « Miss Ronde »

Madame Andréa Schaal, habitante de la commune, a été élue Miss Ronde Alsace 2018. A ce titre, elle représentera l'Alsace et la commune lors de l'élection nationale qui aura lieu le 16 mars 2019 en Basse-Normandie. Elle sollicite une aide financière de la commune pour couvrir une partie des frais engagés pour ce déplacement.

Compte tenu de l'intérêt local que représente cette participation, qui est de nature à renforcer l'image de la commune lors de cette manifestation d'envergure nationale, et sur la base du soutien qui avait été apporté à un autre projet visé par une délibération du 19 décembre 2018, il est proposé de retenir un montant similaire de 250 €.

Le Conseil municipal,

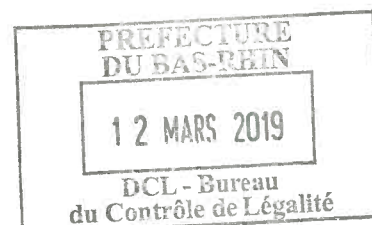
vu l'avis de la commission vie associative, sport et services à la population réunie le 7 février 2019, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **approuve** le versement d'une subvention de 250 € à Mme Andréa Schaal pour soutenir son déplacement à l'élection nationale de Miss Ronde Alsace,
- **prévoit** l'inscription correspondante au budget primitif pour 2019.



Le Maire

Thierry SCHAAL



COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

11. Gratuité de location des salles communales

Par délibération du 12 mars 2018, le Conseil municipal a décidé d'accorder la gratuité de location des salles communales à l'Amicale des donneurs de sang de Fegersheim-Ohnheim-Lipsheim pour les dons, à l'exclusion des manifestations organisées par cette association.

L'association a néanmoins sollicité la Commune pour pouvoir bénéficier également de cette gratuité pour les réunions qu'elle est amenée à organiser 5 à 6 fois par an.

Au regard de la vocation sociale portée par cette association, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Le Conseil municipal,
vu l'avis de la commission vie associative, sport et services à la population réunie le 7 février 2019,
après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
- **approuve** la gratuité pour l'usage détaillé ci-dessus.



Le Maire

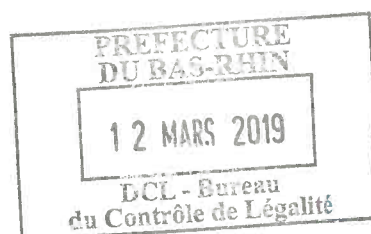
Thierry SCHAAL

PJ. Liste des gratuités accordées à ce jour



RECAPITULATIF DES OCCUPATIONS GRATUITES DES SALLES COMMUNALES

Association	Objet	Date délibération
Amicale du 3ème Age	Temps d'échange des aînés	25/09/2017
Amicale du 3ème Age	Fête de Noël des aînés	06/11/2017
Amis du Gentil'Home	Thé dansant du 2/10/17	26/06/2017
Caritas	Toutes utilisations	06/11/2017
Comité des Fêtes (ACFFO)	Manifestations	25/09/2017
Ecoles de Fegersheim - Ohnheim	Toutes utilisations	25/09/2017
Groupe Vocal Alliance	Répétitions	25/09/2017
Mieux Vivre Ensemble	Cours informatiques pour les séniors	25/09/2017
Union Nationale des Combattants	Réunions et commémorations patriotiques	06/11/2017
Ass. de sauvergarde du patrimoine de Fegersheim - Ohnheim	Réunions	12/03/2018
Brigade de gendarmerie	Toutes utilisations	12/03/2018
Amicale des donneurs de sang de Fegersheim - Ohnheim	Dons de sang	12/03/2018
Amicale des donneurs de sang de Fegersheim - Ohnheim	Réunions	11/03/2019



COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

12. Signalisation commerciale

Par délibérations des 30 juin 2003, 24 septembre 2007, 3 juin 2013 et 28 avril 2014, le Conseil municipal de Fegersheim a décidé de faire installer la signalisation commerciale des entreprises, des commerces et des artisans et de récupérer auprès des entreprises concernées par cette signalisation une participation.

La signalisation commerciale se décline comme suit :

- 4 portiques de bienvenue situés aux 4 entrées de la commune composés de 2 mâts – plusieurs lames commerciales double face – 1 bandeau titre supérieur personnalisé en recto-verso,
- mise en place du jalonnement sur l'ensemble du territoire, à la charge de la Commune,
- toutes les lames en caractères vert foncé sur fond beige,

La Commune avait alors instauré un forfait à 180 € TTC à la charge de l'entreprise, quel que soit le nombre de lames, pour une première installation et prix coûtant en cas de renouvellement des panneaux. Le prix du jalonnement et des portiques n'a jusqu'alors pas augmenté.

Après discussion et réflexion, la commission propose de revoir les modalités financières, en prévoyant la prise en charge par la commune d'une participation forfaitaire, de 250 € TTC, le demandeur prenant à sa charge la différence de la facture.

Le jalonnement en place restera propriété de la Commune.

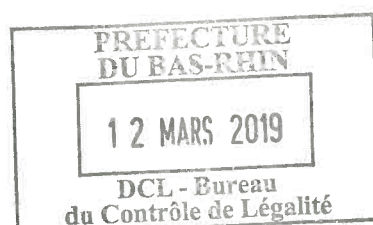
Exemples :


- Dépose et remplacement lettrages vinyle sur lames portiques : 780 € – 250 € = 530 € à la charge du demandeur,
- Nouveau portique de jalonnement entrée rue du Maréchal Leclerc : 978 € - 250 € = 728 € à la charge du demandeur.

Le Conseil municipal,

vu la proposition de la commission circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité, en date du 27 novembre 2018, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **valide** le principe d'une refacturation à l'entreprise du prix coûtant de la signalétique commerciale, déduction faite d'un montant de 250 € restant à la charge de la commune
- **maintient** le principe du paiement de la facture par le demandeur, déduction faite des 250 €, avant réalisation des travaux.



Le Maire

Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSEIM**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal****Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00**

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

13. Cession de biens communaux usagés

Suite au déménagement de l'ancienne bibliothèque et à l'affectation d'une partie de ses locaux à l'espace jeunes, la commission voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité propose de fixer des tarifs de cessions des biens communaux, dont une partie était affectée à cet équipement, et qui n'ont plus d'utilité pour la commune.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- 6 Candélabres complets :	30 € / pièce
- 9 Panneaux Clôture en fer :	50 € / l'ensemble
- 1 Pont élévateur mobile :	entre 2 500 € et 3 000 €
- 1 Borne d'accueil :	entre 150 € et 200 €
- 22 Chaises :	5 € / pièce
- 9 Fauteuils :	10 € / pièce
- 20 Etagères complètes petit modèle :	10 € / pièce
- 10 Etagères complètes grand modèle :	20 € / pièce
- 6 Bacs à 4 séparations :	10 € / pièce
- 2 Bacs à 2 séparations avec fond caoutchouc :	10 € / pièce
- 2 Tables :	10 € / pièce
- 1 Portemanteau petit modèle :	5 € / pièce
- 50 Plateaux en bois :	5 € / pièce
- 1 Porte revues :	10 € / pièce
- 3 Tableaux d'affichage :	10 € / pièce
- 1 Chariot 3 étages :	25 € / pièce
- 25 Bandeaux signalétiques:	2 € / pièce
- 1 Estrade pour enfant :	prix à débattre ou au plus offrant
- 1 Tondeuse GIANNI FERRARI Turbo 2 (véhicule immatriculé) :	3 500 €



Les acquéreurs de ces biens les récupéreront en l'état par leurs propres moyens, sans intervention des services communaux.

Le Conseil municipal,

vu l'avis de la commission travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité en date du 29 janvier 2019, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

- **autorise** la cession à titre onéreux et en l'état des biens usagés ci-dessus désignés, aux tarifs indiqués, les acquéreurs se chargeant de récupérer les biens par leurs propres moyens,

- **charge** la commission travaux, voirie, circulation, propreté, patrimoine, transports, développement des déplacements doux et sécurité de choisir les bénéficiaires de la cession.



Le Maire

17

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

14. Marché de mise en lumière de l'Eglise Saint-Maurice de Fegersheim

Faisant suite aux travaux de réaménagement de la place de l'Eglise de Fegersheim, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée en 2018 au Cabinet BEREST pour prévoir une mise en lumière de l'Eglise Saint-Maurice.

A l'issue de cette étude, une consultation pour travaux a été lancée en janvier 2019. Deux offres ont été réceptionnées et analysées par le Cabinet d'études, puis soumises à la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 26 février 2019.

La Commission propose l'attribution de ce marché à la société SOGECA, mieux-disante, pour un montant de 99 850 € HT.

Le Conseil municipal,

vu la réglementation des marchés publics, et notamment l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016,

vu l'avis de la commission d'appel d'offres en date du 26 février 2019,

après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

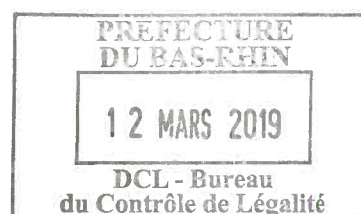
- **attribue** le marché de mise en lumière de l'Eglise Saint-Maurice de Fegersheim à l'entreprise SOGECA, mieux-disante, pour un montant de 99 850 € HT,

- **donne** mandat à M. le Maire ou son représentant aux fins de signer le marché et tout acte relatif à ce projet.



Le Maire

Thierry SCHAAL



COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 22 Absents : 07 Procurations : 06

15. Création d'un terrain de football synthétique : avenants aux marchés de travaux

Par délibération du 4 décembre 2017, le Conseil municipal a validé le projet de réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique en remplacement de l'actuel terrain en gazon naturel. Le budget maximal alloué à ces travaux était fixé à 1 115 000 € TTC.

Par délibération du 12 mars 2018, le Conseil municipal a attribué les marchés de travaux comme suit :

- Lot 1 : terrassement - revêtements sportifs – équipements, variante de gazon synthétique sans remplissage : société EPSL de Lingolsheim, pour un montant de 717 381,02 € HT
- Lot 2 : éclairage, variante d'éclairage avec des luminaires LEDS : société SPIE d'Illkirch-Graffenstaden, pour un montant de 99 500 € HT

Soit un total de 816 881,02 € HT, soit 980 257,22 € TTC.

Or, le fond de forme après les terrassements préliminaires présentait une portance insuffisante sur les 2/3 sud soit environ 3 000 m². Des investigations géotechniques ont été menées par le bureau Fondasol, et ont conduit à des prescriptions particulières à réaliser pour stabiliser cette zone.

Les travaux de stabilisation de ce fond de forme pour atteindre une portance conforme à la norme P90-112 se portaient à 56.682,00 € HT.

Par délibération du 1^{er} octobre 2018, le Conseil municipal a approuvé un avenant au lot n° 1, pour un montant de 56 682 € HT, ainsi qu'un avenant au lot n° 2 pour un montant de 9.206 € HT (concernant l'éclairage du terrain).

Néanmoins, alors que des questions de stabilité de la zone se posaient, le maître d'œuvre a abandonné sa mission. Ainsi, celui-ci ne s'est plus présenté aux réunions de chantier à partir du mois d'octobre 2018 et, en particulier, à des réunions provoquées par la commune les 18 et 25 octobre, ni à un test technique (essai à la plaque) complémentaire le 22 octobre. Ce dernier avait été sollicité par la commune afin de l'éclairer sur la décision à prendre sur la poursuite des travaux.

Outre cette absence par laquelle le maître d'œuvre a manqué à son devoir de conseil du maître d'ouvrage, il a demandé à la commune la résiliation « amiable » du marché, tout en mettant en cause la collectivité et les entreprises intervenantes. La commune a refusé cette résiliation et a enjoint le maître d'œuvre de reprendre sa mission, par courrier recommandé en date 9 novembre 2018 resté sans réponse.

La commune a parallèlement mandaté un conseil juridique pour l'accompagner dans la gestion de ce dossier, et a notifié à l'entreprise le 30 novembre 2018 la résiliation à ses torts exclusifs au marché de maîtrise d'œuvre, en se réservant le droit de porter l'affaire devant les juridictions compétentes.

Suite à la réalisation des travaux prescrits par l'avenant n°1, il est apparu que les essais à la plaque faits le 22 octobre sur une zone ne respectaient pas la norme P90-112. Cette zone n'avait pas été retenue à traiter par le maître d'œuvre.

1.5 Création d'un terrain de football synthétique : avenants aux marchés de travaux – suite -

Afin de respecter la norme citée ci-avant, il était alors proposé par les entreprises, en l'absence de réaction du maître d'œuvre, d'effectuer une opération de renforcement décrite comme suit :

- *Terrassement pour retroussage de la grave en place et stockage sur site (620 m³) : 3 062,80 € HT*
- *Dépose du géotextile (1 550 m²) : 1 550 € HT*
- *Terrassement en déblais à -30 cm de l'arase (465 m³) : 2 297,10 € HT*
- *Plus-value pour réalisation de terrassements entre les tranchées drainantes (405 m³) : 891 € HT*
- *Fourniture, transport et mise en œuvre de matériaux pour le cloutage sur une épaisseur de 30 cm (465 m³) : 15 461,25 € HT*
- *Fourniture et pose de géotextile (1 550 m²) : 1 333 € HT*
- *Reprise des matériaux mis en stock y compris compactage (620 m³) : 1 860 € HT*
- *Fourniture et pose de bordurette (75 mètres linéaires) : 1 567,50 € HT*
- *Remise en forme de l'ensemble de la plate-forme (8 530 m²) : 12 795 € HT*

Un deuxième avenant au lot n° 1 a de ce fait été proposé à la Commission d'Appel d'Offres (CAO), qui s'est réunie le 30 novembre 2018, et a approuvé ledit avenant, pour un montant de 40.817,65 € HT.

Néanmoins, afin d'objectiver l'ensemble du dossier, et compte tenu de l'absence de réponse du maître d'œuvre, la commune a commandé une nouvelle étude géotechnique au bureau Arcadis à l'automne 2018. Celle-ci fait apparaître que l'ensemble du terrain devrait faire l'objet d'un renforcement du sol et que la gestion des eaux de pluie devait également être prise en compte. En effet, le maître d'œuvre avait remplacé le bassin de rétention prévu initialement dans le projet par une infiltration à la parcelle. Une mission hydraulique a été alors confiée au bureau Artelia pour accompagner la commune dans la gestion des eaux de pluie sur ce terrain.

A l'issue de ces deux études, un 3^{ème} avenant a été soumis à la commune pour le lot n° 1 et présenté à la CAO le 26 février 2019.

Cet avenant prévoit, en sus des travaux visés à l'avenant 2 :

- *Des travaux de terrassements : 167 781,20 € HT, se décomposant comme suit :*
 - *Terrassement pour retroussage de la grave en place et stockage sur site (2 200 m³) : 10 868 € HT*
 - *Dépose du géotextile (5 500 m²) : 5 500 € HT*
 - *Terrassement en déblais à -30 cm de l'arase (1 640 m³) : 14 251,60 € HT*
 - *Plus-value pour réalisation de terrassements entre les tranchées drainantes (4 200 m³) : 9 240 € HT*
 - *Fourniture, transport et mise en œuvre de matériaux pour le cloutage sur une épaisseur de 30 cm (1 640 m³) : 54 530 € HT*
 - *Fourniture et pose de géotextile (5 500 m²) : 4 730 € HT*
 - *Reprise des matériaux mis en stock y compris compactage (2 200 m³) : 6 600 € HT*
 - *Fourniture et mise en œuvre de GNT 1 (430 m³) : 10 092,10 € HT*
 - *Remise en forme de l'ensemble de la plate-forme (8 590 m²) : 12 885 € HT*
 - *Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/14 en couche de base (8 590 m²) : 39 084,50 € HT*

15 Création d'un terrain de football synthétique : avenants aux marchés de travaux – suite -

- **Assainissement : 63 588,75 € HT, se décomposant comme suit :**
- Fouilles en tranchées (380 m³) : 12 635 € HT
 - Fourniture et pose de tuyaux PVC CR 16 de diamètre 250 (220 ml) : 18 260 € HT
 - Fourniture et pose de tuyaux BA de diamètre 400 (100 ml) : 9 000 € HT
 - Fourniture et pose de 2 regards de visite de diamètre 1 000 : 2 000 € HT
 - Fourniture et pose d'un, regard pour fosse de relevage de diamètre 1 500 : 2 000 € HT
 - Fourniture et pose d'une pompe de relevage : 5 800 € HT
 - Fourniture et pose de tuyaux PVC de diamètre 63 pour raccordement de la fosse de relevage (60 ml) : 199,80 € HT
 - Découpe d'enrobés (60 ml) : 300 € HT
 - Démolition, chargement et évacuation d'enrobés vers un centre de recyclage (100 m²) : 350 € HT
 - Fourniture et mise en œuvre de lits de pose et enrobage en gravillons 8/16 (117 m³) : 3 112,20 € HT
 - Reprise des matériaux mis en stock pour remblais de la tranchée y compris le compactage (250 m³) : 3 750 € HT
 - Fourniture, transport et mise en œuvre de GNT1 en remblais (140 m³) : 2 926 € HT
 - Fourniture, transport et mise en œuvre d'enrobés manuels 0/8 sur une épaisseur de 6 cm (100 m²) : 2 300 € HT
 - Joint bitume (60 ml) : 300 € HT
 - Fourniture et mise en œuvre d'encrochements en sortie de l'exutoire dans le fossé : 480 € HT
 - Fourniture et pose d'un clapet de diamètre 160 : 175,75 € HT
- **Voirie : 3 363,68 € HT, se décomposant comme suit :**
- Fourniture et pose de bordures autour des ilots au pied des mâts d'éclairage y compris la réfection des enrobés : 2 340 € HT
 - Fourniture et pose de pavés dans les ilots (16 m²) : 387,68 € HT
 - Fourniture et pose d'œil de chat sur bordure : 636 € HT

Le troisième avenant au lot n° 1 a de ce fait été proposé à la CAO, qui s'est réunie le 26 février 2019, et a approuvé ledit avenant, pour un montant de 234 733 ,63 € HT.

Les nouveaux montants des marchés de travaux s'élèvent à

- Lot 1 : 1 049 614,30 € HT
- Lot 2 : 108 706,00 € HT

Soit un total de 1 158 320,30 € HT, soit 1 389 984,36 € TTC.

Comme exposé ci-dessus, cette augmentation de près de 42% des montants initiaux des marchés est indépendante de la volonté du maître d'ouvrage.

Il est cependant nécessaire de poursuivre les travaux et de suivre les préconisations ressortant des analyses faites par les deux bureaux d'études mandatés pour conseiller la commune, et qui pointent la nécessité tant de renforcer le terrain que de mettre en place une solution d'évacuation des eaux pluviales.

Le Conseil municipal,

vu la réglementation des marchés publics, et notamment l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, vu les délibérations du 4 décembre 2017, 12 mars et 1^{er} octobre 2018,

vu les avis de la commission d'appel d'offres en date du 30 novembre 2018 et du 26 février 2019, après en avoir délibéré, **à la majorité**, moins un vote contre (M. Raymond VINCENT) et deux abstentions (Mme Laure MISTRON et Mme SENDEL par procuration donnée à M. Bernard SCHAAL),

- **accepte** les avenants proposés dans le cadre des marchés de création d'un terrain de football en gazon synthétique tel que détaillés ci-dessus,

- **donne mandat** à M. le Maire ou son représentant aux fins de signer les avenants et tout acte relatif à ce projet,

- **donne mandat** à M. le Maire ou son représentant pour mener toute procédure contentieuse à l'encontre du maître d'œuvre défaillant.

PJ . Plans explicatifs



Le Maire

Thierry SCHAAL

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29

Conseillers en fonction : 29

Conseillers présents : 22

Absents : 07

Procurations : 06

16. Modification du tableau des effectifs

Le tableau des effectifs est arrêté réglementairement à la date du 1^{er} janvier 2019, et joint en annexe au budget primitif pour 2019. Néanmoins, pour tenir compte des évolutions dans l'organisation et la répartition des effectifs, il doit régulièrement être mis à jour.

Ainsi, lors de la réunion du 28 janvier dernier, le Conseil municipal a acté la suppression d'un poste d'adjoint du patrimoine et la création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

Par ailleurs, en application du décret n° 2017-902 du 9 mai 2017, les éducateurs territoriaux de jeunes enfants, qui auparavant relevaient de la catégorie B, appartiennent désormais, depuis le 1^{er} février 2019, à la catégorie A. Le grade d'éducateur de jeunes enfants devient éducateur de jeunes enfants de 2^{ème} classe, le grade d'éducateur principal de jeunes enfants devient éducateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe.

Le tableau des effectifs doit également intégrer cette évolution.

Enfin, comme les années passées, il est proposé de créer 4 postes saisonniers d'adjoints techniques pour les mois de mai à septembre.

Il est donc proposé de supprimer 3 postes :

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants
- 2 postes d'éducateur principal de jeunes enfants

Et de créer 7 postes (dont 4 provisoires) :

- 1 poste d'éducateur de jeunes enfants de 2^{ème} classe
- 2 postes d'éducateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe
- 4 adjoints techniques (saisonniers), du 1^{er} mai au 30 septembre 2019

Le Conseil municipal,

vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

vu l'avis du Comité technique en date du 25 février 2019,

après en avoir délibéré, **à l'unanimité**

- **décide** la création et la suppression des postes visés ci-dessus, à la date du 1^{er} février 2019.

PJ . Tableau des effectifs mis à jour au 1^{er} février 2019

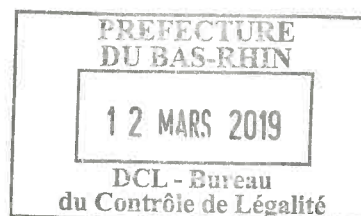


Le Maire

Thierry SCHAAL

**COMMUNE DE FEGERSHEIM
ETAT DU PERSONNEL DU 01/02/2019**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIE	EFFECTIF BUDGETAIRE au 01.01.2019	EVOLUTION	EFFECTIF BUDGETAIRE au 01.02.2019	EFFECTIF POURVU	TNC
Emploi fonctionnel						
Directeur général des services	A	1		1	1	0
Filière administrative						
Collaborateur de Cabinet	A	1		1	1	0
Attaché	A	3		3	3	0
Rédacteur	B	2		2	2	0
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	2		2	2	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2		2	2	0
Adjoint administratif	C	1		1	1	1
Filière technique						
Technicien principal 1ère classe	B	1		1	1	0
Technicien principal 2ème classe	B	1		1	1	0
Agent de maîtrise principal	C	3		3	3	0
Adjoint technique principal 1ère classe	C	3		3	3	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	9		9	9	2
Adjoint technique	C	6		6	6	1
Adjoint technique (saisonniers)	C	0	4	4	0	0
Filière médico-sociale						
Educateur de jeunes enfants de 1ère classe	A	0	2	2	2	1
Educateur principal de jeunes enfants	B	2	-2	0	0	0
Educateur de jeunes enfants de 2ème classe	A	0	1	1	1	0
Educateur de jeunes enfants	B	1	-1	0	0	0
Auxiliaire de puériculture ppal 1ère classe	B	2		2	2	1
Auxiliaire de puériculture ppal 2ème classe	C	3		3	3	0
Filière sociale						
ATSEM principal 1ère classe	C	7		7	7	4
ATSEM principal 2ème classe	C	2		2	2	1
Filière animation						
Adjoint d'animation	C	1		1	1	2
Filière culturelle						
Assistant spéc. d'enseignem. Artist.2ème classe	B	1		1	1	1
Assistant de conservation ppal de 2ème classe	B	1		1	1	0
Assistant d'enseignement artistique	B	15		15	15	15
Adjoint du patrimoine ppal de 2ème classe	C	0	1	1	1	0
Adjoint du patrimoine	C	1	-1	0	0	0
Filière police municipale						
Brigadier chef principal	C	1		1	1	0
TOTAL		72	4	76	72	29
			<i>Hors saisonniers</i>	72	72	29



Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Strasbourg-Campagne

COMMUNE DE FEGERSHEIM

**Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 11 mars 2019 à 20 heures 00

Nombre des conseillers élus : 29	Conseillers en fonction : 29
Conseillers présents : 22	Absents : 07 Procurations : 06



17. Informations du Maire

Les informations du Maire sont annexées dans le document joint, distribué en début de séance, ainsi qu'un questionnaire de satisfaction sur les équipements culturels et les animations communales.

M. le Maire indique que le forum de l'emploi issu d'un partenariat entre les communes de Fegersheim, Eschau et Plobsheim, aura lieu ce vendredi matin à Eschau.

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu le 27 mai 2019 à 20 heures.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h50.

 Le Maire

Thierry SCHAAL

PREFECTURE
DU BAS-RHIN
12 MARS 2019
DCL - Bureau
du Contrôle de Légalité



Grand débat national

Un peu plus d'une centaine de personnes était présente à cette soirée animée par deux médiateurs bénévoles issus d'un cabinet d'avocats strasbourgeois.

Un compte-rendu de la réunion a été finalisé ce jour et envoyé par mail à la Mission Grand Débat pour mise en ligne sur le site dédié :

<https://granddebat.fr/pages/comptes-rendus-des-reunions-locales>.

Plusieurs dépenses ont été nécessaires pour l'organisation de cette réunion. Au total près de **1 924 €** ont été consacrés à cet événement : achat de fournitures (20 €), frais d'impression et de distribution du flyer (565 €) et frais de personnel (1 339 €).



Décès

L'ancien Président du Conseil de Fabrique de Fegersheim, Régis Reynaud, est décédé le 5 mars dernier à l'âge de 70 ans. La municipalité salue son action et son investissement pour Fegersheim.

Cimetière juif

A l'initiative de différentes associations locales, le consistoire israélite du Bas-Rhin procède depuis près de 2 ans à la remise en état du cimetière juif de Fegersheim. Une douzaine de bénévoles se rend fréquemment sur site pour reprendre les stèles abîmées. La commune a été sollicitée pour apporter une aide technique. Courant mars, des agents du service technique manipuleront à l'aide de leur matériel plusieurs stèles d'envergure pour permettre aux bénévoles de poursuivre leur travail de remise en état. Une convention de mise à disposition de personnel est en cours de finalisation pour garantir la sécurité des personnes et des biens. Ce chantier devrait prendre fin à l'automne.

Etat civil

La loi sur le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) prévoit dorénavant que « les informations nominatives enregistrées aux fins d'inscription d'un acte sur le registre de l'état civil (...) ne peuvent être publiées dans la presse, que dans la mesure où, au moment de l'établissement de l'acte, les

personnes concernées ont donné leur accord à ce message personnalisé ou à cette publication. ». Cette réglementation impacte le bulletin communal et la publication des naissances, mariages, grand anniversaire de mariages et décès. Un formulaire de demande sera dorénavant soumis aux concernés et familles, sans lequel aucune publication ne pourra être faite.

Espace jeunes

Suite à l'emménagement dans les locaux de l'ancienne bibliothèque, l'animation jeunes bénéficie d'un nouvel espace. Depuis début février, on note une nette augmentation de la fréquentation, avec 9 nouveaux inscrits, et la satisfaction des usagers et parents. Pour accompagner ce déménagement, la commune proposait le 6 mars dernier un atelier « création d'un logo », animé par une graphiste professionnelle. Les participants ont pu découvrir les étapes de création nécessaires à l'aboutissement d'une identité visuelle d'un bâtiment ou d'un service. Des propositions ont été faites par les jeunes en vue de disposer dans les mois à venir d'un nouveau logo pour l'espace jeunes.



Bâtiment communal d'Ohnheim

Le chantier du 5 rue de l'Eglise se poursuit. Une visite de site est proposée par l'adjoint aux travaux Jean-Michel Valentin mardi 16 avril à 19h30. Une réunion plénière se tiendra avant l'été au sujet du projet de service souhaité pour ce nouveau bâtiment.

Protection d'amphibiens

La Ligue pour la Protection des Oiseaux a avisé la collectivité d'un écrasement massif d'amphibiens aux abords de l'étang du Bruchrhein. Un système de protection provisoire a été mis en place par les agents pour garantir la sécurité des amphibiens jusqu'au mois d'avril (ce qui correspond à la fin de la migration des amphibiens).



A VENIR

Du 12 mars au 12 avril à la CLEF
Exposition « contes des saisons »
d'Olivier Desvaux

Mercredi 13 mars à 10h45 au Caveau
Spectacle jeune public
« Cracracrapouilles »
+ séances scolaires jeudi 14 mars

Vendredi 15 mars de 9h à 12h
Forum de l'emploi, métiers et
formations à Eschau

Week-end des 15/16/17 mars
Distribution du Relais

Mardi 19 mars à 19h au Caveau
Cérémonie de remise de prix concours
des maisons fleuries et décors de Noël

Mercredi 20 mars à 10h30 à la CLEF
Heure du conte sur le thème
« Pareil, pas pareil »

Jeudi 21 mars à 19h au Caveau
Connaissance du monde
« l'Espagne »

Mercredi 27 mars à 14h30 au Caveau
Conférence sur le chocolat, son
origine, sa transformation, ses vertus

Mercredi 27 mars à 19h30
Visite de chantier au cimetière de
Fegersheim par l'adjoint aux travaux
Jean-Michel Valentin

Samedi 30 mars à 17h à l'EMMD
Spectacle des professeurs sur le
thème de Pierre et le loup

Vendredi 5 avril à 20h au Caveau
Concert de blues, Lisa Doby

Mercredi 10 avril à 14h30 à la CLEF
Atelier à la découverte
de la domotique

Mardi 16 avril à 19h30
Visite de chantier au bâtiment commu-
nal d'Ohnheim par l'adjoint aux travaux

Samedi 27 avril à 9h15
Osterputz (inscription ouvertes à partir
du vendredi 15 mars).